



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°199

CHÉMINI

14 & 15 Avril 2023

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillet de Chabbath suivants :

Page

Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Boï Kala.....	11
Baït Neeman.....	13
Autour de la table du Shabbat.....	21
Haméir Laarets.....	23
Bnei Shimshon	25
Pa'had David	27



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHEMINI

Notre *Paracha* commence par les mots: «Et il arriva **le huitième jour** **בַּיּוֹם הַשְּׁמִינִי** (*Bayom Hachemini*)». Pourquoi ce jour qui suivit les sept de consécration du Sanctuaire, fut appelé «le huitième jour»? Car cela implique qu'il était la continuation des jours précédents. Mais, en fait, la consécration fut limitée à sept jours: «Pendant sept jours, vous ne sortirez point de l'entrée de la tente d'assignation, jusqu'à ce que les jours de votre consécration soient accomplis; car Il vous consacrera pendant sept jours» (Vayikra 8, 33). Durant ce laps de temps, l'Autel fut dédié. Et le jour suivant fut tout à fait séparé, et réservé à l'installation d'Aaron et ses fils dans le Service de la Kéhoua. Ce fut également le jour où se dévoila la Présence Divine dans le *Michkane*, comme il est dit: «Moché et Aaron entrèrent dans la Tente d'assignation; ils ressortirent et bénirent le Peuple, **et la Gloire du Seigneur se manifesta au Peuple entier**» (Vayikra 9, 23). La réponse est donc la suivante: Bien que la Révélation à l'intérieur du Sanctuaire ne fut pas la conséquence directe de l'activité humaine de la consécration durant les sept jours précédents, ce n'est que lorsque cette consécration fut achevée que la réponse Divine vint. D-ieu donne Son cadeau à l'homme seulement après qu'il a fait tout ce qui est en son pouvoir pour se consacrer à *Hachem*. C'est pourquoi ce jour est appelé «le huitième», le jour de la Grâce Divine, réponse aux sept jours de l'initiative qu'a prise l'homme de se rapprocher de D-ieu. La *Paracha* de *Chémini* est lue généralement après *Pessa'h*, au début de la période de sept semaines de compte de l'*Omère*. Quel rapport y-a-t-il entre les deux sujets? La Thora dit au sujet de l'*Omère*: «Vous compterez cinquante jours» (Vayikra 23, 16). En fait, nous n'en comptons que quarante-neuf. Pourquoi? Durant les sept semaines, nous nous éloignons

pas à pas des quarante-neuf «portes de l'impureté», et nous passons à travers les quarante-neuf «portes de la compréhension». La cinquantième Porte, le dernier niveau de la compréhension, n'est pas à notre portée. C'est seulement quand nous avons atteint, par nos efforts, la quarante-neuvième porte que la cinquantième nous vient comme un cadeau de D-ieu. Les sept semaines de l'*Omère* sont comme les sept jours de consécration du *Michkane*. Ils représentent la réalisation spirituelle de l'homme. Le cinquantième jour de l'*Omère* est comme le huitième (*Chémini*) du Sanctuaire: il est la révélation qui surgit pour nous de l'extérieur, la réponse de D-ieu à nos efforts. Le *Kédouchat Lévi* – *Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev* explique que la raison pour laquelle la fête du Don de la Thora est appelée *Chavouot* (semaines) alors qu'elle célèbre l'événement du cinquantième jour, est justement le fait que le dévoilement du cinquantième jour réside dans la préparation qui eut lieu durant les sept semaines que l'ont précédé. *Chavouot*, le jour où *Hachem* se révéla au Mont Sinaï. est un avant-goût de la révélation divine de l'Ere Messianique. Ainsi, de même que cette révélation fut le couronnement d'un long travail de préparation et d'élévation depuis la Sortie d'Egypte, de même «l'aboutissement de la perfection des temps messianiques et de la résurrection des morts... dépend de nos actions et de notre travail (dans le Service de D-ieu) durant tout le temps de l'Exil» (*Tanya – Likouté Maamarim* 37). C'est particulièrement dans les derniers instants de l'Exil, ce temps d'obscurité et de confusion, où le moindre effort dans la Thora et les *Mitsvot* est considéré comme un «don de soi», que nous préparons les grands prodiges de la Délivrance qui nous attendent, rapidement, de nos jours.

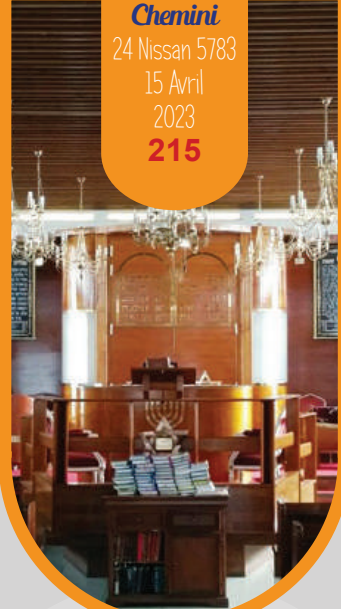
Collel

«Pourquoi est-il écrit qu'Aaron a levé une «seule» main pour bénir les Béné Israël?»

לעילוי נשמות

à Dan Chlomo Ben Esther à Fraoua Bat Nona à Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana à Malka Sultana Gold Bat Florence Myriam à Amrane Ben Léa à David Ben Fréoua Amsellam à Myriam Bat Sim'ha à Israël Ben Sarah à 'Hanina Bat Myriam Lumbrozo

Chémini
24 Nissan 5783
15 Avril
2023
215



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 20h22
Motsaé Chabbat: 21h32

- 1) Quatre types de personnes doivent particulièrement remercier D-ieu et réciter la bénédiction du *Gomel*: **a.** Ceux qui ont voyagé en mer (*Yam ים*) et atteint la terre ferme. **b.** Ceux qui ont traversé un désert (*Midbar מדרב*) et sont arrivés en zone habitée. **c.** Ceux qui ont été malades (*Yssourim יסורים*) et ont guéris [totalement]. **d.** Ceux qui étaient emprisonnés (*'Habouch חבוש*) et ont été libérés. Une allusion à cela est donnée: «*Tout vivant te remerciera*»: 'vivant' en hébreu se dit *Haïm* (*היים*), mot qui forme, en hébreu, les initiales des quatre cas mentionnés ci-dessus.
- 2) Celui qui voyage hors de la ville pendant une durée d'au moins soixante-douze minutes a l'obligation de réciter la bénédiction du *Gomel*, à l'instar de ceux qui traversent le désert. Ceci est valable même si durant le trajet on passe par quelques zones habitées. Dans le cas où on retourne au lieu de départ le jour même, la durée du trajet de retour est cumulée à celle de l'aller pour le compte des 72 minutes. On associe également les trajets effectués de jour et de nuit.
- 3) Ceux qui ont l'habitude de voyager tous les jours, comme les chauffeurs de taxis ou les routiers, réciteront la bénédiction du *Gomel* de *Chabbath* en *Chabbath*. Celui qui prend l'avion doit aussi réciter la bénédiction du *Gomel*, tel celui qui voyage par la mer.

(D'après le *Kitsour Choul'han Aroukh*
du Rav Ich Maslia'h)



La perle du Chabbath

Il est écrit, à propos de l'interdiction de manger des créatures rampantes: «*Tout ce qui se traîne sur le ventre* (נָחָשׁ Ga'hone), ou se meut soit sur quatre pieds, soit sur un plus grand nombre de pieds, parmi les reptiles quelconques rampant sur le sol, vous n'en mangerez point, car ce sont choses abominables» (Vayikra 11, 42). La lettre «Vav» de נָחָשׁ (Ga'hone - ventre) est le milieu de la Thora quant au nombre de lettres. C'est pourquoi, selon la Tradition, ce «Vav» est écrit comme une grande lettre, aussi, est-il enseigné dans le Talmud [Kidouchin 30a]: «...Les premiers Sages étaient appelés Sofrim (compteurs), car ils ont compté toutes les lettres de la Thora. Ils disaient: Le «Vav» de «Ga'hone» représente le point médian des lettres du Sefer Thora...» A propos de notre verset, **Rachi** commente: «Il s'agit du serpent. Le mot «Ga'hone signifie 'accroupi': Il avance accroupi et comme tombé sur le ventre.» Expliquons, tout d'abord, pourquoi Hachem a choisi de faire allusion ici au serpent par sa façon de se déplacer, «*Tout ce qui se traîne sur le ventre*», à savoir un rampant, plutôt que par son nom courant נָחָשׁ Na'hach - serpent. Hachem a voulu nous rappeler ainsi pourquoi le serpent se déplace sur son ventre plutôt que sur ses jambes. Comme nous le savons, le «Serpent Originel» n'est autre que le Mauvais Penchant (Yétsér Hara) qui a trompé Adam Harichone et 'Hava en les incitant à consommer du fruit de «l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal». Comme punition pour sa duplicité, ses pattes furent coupées, ainsi qu'il est écrit: «L'Éternel Dieu dit au Serpent: 'Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et entre toutes les créatures terrestres: tu te traîneras sur le ventre, et tu ne pourras de poussière tous les jours de ta vie'» (Béréchit 3, 14). **Rachi** commente: «*Tu marcheras sur ton ventre*» Il avait des pattes, mais elles lui ont été coupées.» Par ailleurs, nous avons appris [Kidouchin 30b] qu'Hachem a dit à Israël: «Mes enfants, j'ai créé le Mauvais Penchant et j'ai créé la Thora comme antidote. Si vous vous engagez dans l'étude de la Thora, vous ne serez pas une proie pour lui.» Il ressort clairement de ce passage Talmudique que la seule façon d'abolir le Mauvais Penchant est d'étudier la Thora. Cependant, nos Maîtres soulignent que bien qu'il soit vrai que chaque Juif doit étudier la Thora Ecrite [car chaque lettre contient d'innombrables allusions et significations secrètes], néanmoins, l'arme principale contre le Yétsér Hara n'est autre que l'effort associé à l'étude de la Loi Orale. Nous pouvons maintenant comprendre la raison pour laquelle Hachem a choisi d'établir le grand «Vav» de «Ga'hone» comme le point médian de toutes les lettres de la Loi Ecrite. En effet, si nous voulons vaincre le Na'hach - l'incarnation du Mauvais Penchant qui se déplace sur son ventre, «Ga'hone» - il est conseillé de s'engager dans l'étude ardue de la Loi Orale, évoquée en allusion par la lettre «Vav», car cette Loi englobe les «Six Ordres» (Chass) de Michna, comme la valeur numérique de cette lettre. Ainsi, par le mérite de notre engagement dans l'étude du «Chass» de la Michna, ainsi que du Talmud Babli et du Talmud Yérouchalmi, expliquant la Michna évoquée par la lettre «Vav», nous avons la possibilité de détruire le «ventre du Serpent» et ainsi annuler son influence néfaste. Il existe une autre allusion inhérente à la lettre «Vav» de «Ga'hone»: Toute personne qui se conduit comme le Serpent Originel, avec orgueil, se tenant debout de façon hautaine, comme le grand «Vav» - peut être certain de finir par ramper sur son ventre comme le Na'hach, pour ainsi dire. Hachem le fera chuter jusque dans les profondeurs. Ainsi, la grande leçon du milieu des lettres de la Thora est qu'il est impératif de surmonter l'épreuve de l'orgueil du Serpent Originel, et au contraire de suivre la haute qualité de modestie, dont Moché Rabbénou fut le champion. Sur cette base de réflexion, nous pouvons comprendre pourquoi Hachem a choisi de nous enseigner cette leçon spécifiquement dans la Paracha de Chémini, qui tombe dans une année non embolismique toujours durant les jours de la «Séfirat Haomers». Ces jours-ci constituent notre grande préparation au Don de la Thora qui aura lieu lors de la fête de Chavouot. Comme nous l'avons appris, la qualité de modestie est une condition préalable à l'acquisition de la Thora. Cela a été démontré par le fait qu'Hachem a choisi de donner la Thora sur le Mont Sinai, la plus basse de toutes les montagnes. Par conséquent, Hachem a fait allusion à cette leçon essentielle à travers le point médian des lettres de la Thora qui se situe dans notre Paracha. Aussi, devons-nous nous éloigner de l'arrogance et être humbles, afin de mériter de recevoir la Thora lors de la fête de Chavouot.

Quand le Rav *Itshak Abravanel* apprit le décret d'expulsion des Juifs, il alla voir le roi qui lui dit que, lui seul pouvait rester. Mais le Rav a refusé et a décidé de rester avec ses frères. Il a donc abandonné tous ses biens et n'a emporté avec lui qu'une coupe en or incrustée des diamants qu'il utilisait pour les circoncisions (car il était aussi *Mohel*), et également le soir du Séder pour la coupe d'Elyaou Hanavi. Il s'établit à Venise. Son fils *Rabbi Yéhoua* a hérité de cette coupe. Le roi eut vent de cette coupe extraordinaire que possédait *Rabbi Yéhoua*. Il voulut l'acheter et *Rabbi Yéhoua* a refusé en lui expliquant que cette coupe était réservée à Elyaou Hanavi. De peur que le roi ne la veuille de force, *Rabbi Yéhoua* l'a placée dans une boîte fermée à clef, a jeté cette clef dans les égouts et s'est adressé à Elyaou Hanavi: «Elyaou Hanavi, cette coupe est pour Toi, en Ton honneur, prends cette clé et fais ce que Tu penses.» Le roi qui tenait à cette coupe a ordonné de faire des recherches dans la maison du Rav. Ils ont trouvé la boîte et l'ont cassé, mais, la coupe avait disparu. Le roi s'est mis en colère et dit au Rav: «C'est ainsi que vous me rendez le bien de vous avoir accepté ici, à Venise, lorsque vous avez été expulsé d'Espagne. Vous ne voulez pas me donner cette coupe, alors, je vais donner l'ordre d'expulser tous les Juifs de Venise juste après la fête de Pessa'h!!!» *Rabbi Yéhoua*, très chagriné, est allé sur la tombe de son père le Rav *Abravanel* afin qu'il prie au Ciel pour l'annulation ce décret. La veille de Pessa'h arriva, le Rav dit à sa femme: «La coupe d'Elyaou Hanavi n'est plus dans notre maison, mais qu'au moins nous ayons le mérite d'avoir un invité ce soir du Séder.» Il sortit, rencontra quelqu'un et l'invita. Dès qu'ils entrèrent dans la maison le pauvre disparut, mais il déposa auparavant la coupe sur la table. Tout le monde a compris que le pauvre était Elyaou Hanavi en personne. Lorsqu'ils sont arrivés à «Chéfokh Hamatékh», (passage qu'on lit juste après le repas, dans le Hallel, et dans lequel on dit: «Hachem verse Ta colère sur tous ceux qui nous font du mal»), le Rav remplit la coupe d'Elyaou Hanavi et ouvrit la porte. Celui-ci se trouvait à l'extérieur et annonça à *Rabbi Yéhoua* que les larmes qu'il avait versées sur la tombe de son père avaient porté leurs fruits; celui-ci est paru en rêve au roi de Venise et l'a obligé d'une part, d'annuler immédiatement son décret d'expulsion des Juifs après la fête et, d'autre part, de lui laisser cette coupe. Quand la fête fut passée, le roi convoqua *Rabbi Yéhoua* et lui dit: «J'annule le décret d'expulsion des Juifs et je te laisse également la coupe car je ne peux plus supporter les coups que ton père me donne à chacun des rêves. Alors, je t'en supplie, demande-lui qu'il arrête de me faire souffrir et les Juifs resteront à Venise.»

Réponses

A propos de l'inauguration du Michkane, le Tier Nissan 2449, il est dit: «Aaron étendit ses mains נָדָו (Yadav) vers le Peuple et le bénit» (Vayikra 9, 22) – Il s'agit de la Bénédiction des *Cohanim*, enseigne **Rachi**. [Selon le Midrache: «A ce moment-là, Aaron mérita les présents de la Prêtrise. A ce moment-là, il mérita le rôle de bénir le Peuple pour lui et sa descendance jusqu'à la Résurrection des Morts»] Il est écrit נָדָו (Yado/sa main) mais nous le lisons נָדָו (Yadav/ses mains). Les mains sont l'organe de transmission des bénédictions. Aussi, cette singularité est-elle le signe d'une intention toute particulière de la part de celui qui délivre la Bérakha. Rapportons deux commentaires: 1) Cela t'apprend qu'Aaron a levé les deux mains pour bénir le Peuple mais qu'il les a serrées l'une contre l'autre si bien qu'on aurait dit que c'était une seule [Chaar Bat Rabim]. Cette main alors unique est celle de la droite. Elle représente la main triomphante, comme il est dit: «Ta droite יְמִינִי (Yéminékha) Seigneur, est insigne par la puissance; Ta droite יְמִינִי, Seigneur, écrase l'ennemi» (Chémot 15, 6). **Rachi** explique, au nom du Midrache [Mekhilta], que la double mention du mot «Ta droite יְמִינִי» indique que lorsqu'Israël accomplit la Volonté du Saint béni soit-Il, la «gauche» devient la «droite» [les deux mains n'en forment alors, symboliquement parlant, qu'une seule: une main droite renforcée]. Dans le même ordre d'idée, La 'Hassidout [Or HaTora] explique, selon propos du *Zohar*, «qu'il n'y a pas de gauche [symbole de Rigueur] en Atik [un niveau de lumière divine supérieur aux Quatre Mondes: Atsilout – Bryia – Yétsira – Assyia]». Il n'y a donc que «droite» dans «Atik» - Expression exclusive de la Bonté. Aussi, trouvons-nous dans «Atik» le symbole de deux «mains droites». Aaron, à travers la Bénédiction des *Cohanim*, savait attirer cette dimension de lumière divine au sein d'Israël. C'est pourquoi il est écrit נָדָו (Yado/sa main) – sa main droite, mais nous le lisons נָדָו (Yadav/ses mains), pour dire que ses deux mains étaient comme deux mains droites, connectées aux deux «mains droites» d'Atik. 2) Le *Beth Yossef* sur le Tour Choul'han Aroukh [Ora'h 'Haïm 128] rapporte que les Maîtres de la Kabbale expliquent notre verset ainsi: Bien que les *Cohanim* doivent lever les deux mains pour la «Bénédiction des Prêtres» (Birkat Cohanim), la main droite doit être légèrement plus haute que la gauche. Bien qu'Aaron «leva ses mains» (les deux mains), il est écrit «Yado» (sa main) parce qu'il a levé la main droite un peu plus haut [voir aussi Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 128, 12]. L'élévation de la main droite au-dessus de la main gauche exprime l'idée de la domination de l'Attribut de «Bonté» הַסֵּד – 'Hessed (symbolisé par la main droite) sur l'Attribut de «Sévérité» דִּין – Din (symbolisé par la main gauche). Cette conduite intentionnée se retrouve chez Yaacov Avinou à l'occasion de la bénédiction qu'il donna à ses petits-fils. Le Patriarche sembla alors vouloir concentrer son pouvoir de bénédiction dans sa main droite

PARACHA CHEMINI 5783

AU DELA DE LA NATURE

« Ce fut, au huitième jour. » Ce huitième jour était un jour particulier au cours duquel se déroulèrent de nombreuses manifestations à l'occasion de l'inauguration du sanctuaire du désert. Tout d'abord c'était un *Roch Hodèch*, le premier du mois de Nissan, le mois qui inaugure le calendrier juif, première Mitsva ordonnée au peuple en Égypte.

LES PRÉPARATIFS PRÉCÉDANT L'INAUGURATION.

Aaron et ses fils observèrent consciencieusement sept jours de recueillement qui correspondent à la période de deuil pour un proche parent, bien qu'ils en aient ignoré la signification. Probablement cette période devait avoir un effet préventif en mettant l'accent sur l'observance de la fidèle obéissance et de l'étude approfondie des lois, afin de ne pas mourir. C'est dans cette ambiance à la fois joyeuse mais empreinte d'appréhension comme cela arrive souvent à l'approche de grands événements, que Moïse appela les Anciens d'Israël pour les informer que ce fut par ordre divin qu'Aaron avait accédé à la haute fonction de grand prêtre. Cette précaution était nécessaire mais elle s'est révélée vaine à l'époque de Qorah qui l'a contestée.

LA SYMBOLIQUE DU HUITIÈME JOUR

Le huitième jour n'a pas été choisi au hasard. Nos Sages attribuent à ce jour des vertus particulières, dont le symbole est attaché à la Mitsva de la *Brith Mila*, la circoncision pratiquée le huitième jour. Le commentaire du Kli Yaqar se demande pour quelle raison le jour qui suivit les sept jours de consécration fut appelé « **le huitième jour** » et non le premier jour de la semaine suivante ? ! La réponse est que ce « Huitième jour » est ainsi désigné pour souligner son caractère extraordinaire, le fait que la Présence divine va se manifester sur terre ce jour-là, au-delà de toutes les lois de la nature. Pour comprendre cette situation, il faut rappeler que le monde a été créé en sept jours, même si le Shabbat Dieu s'est reposé, le Shabbat fait partie des jours de la semaine et représente la mesure du temps, symbole de la dimension humaine. Le nombre Huit signifie le plus-qu'humain, le symbole de la sainteté.

Comme l'enseigne le Rabi de Loubavitch : « Le Shabbat appartient au temps humain tandis que la circoncision appartient au domaine de la sainteté, du surnaturel. En d'autres termes, il y a des degrés dans la sainteté : la sainteté de ce monde symbolisé par le nombre sept, lequel est limité aux capacités humaines elles-mêmes limitées, et la sainteté qui va au-delà du monde physique. C'est pourquoi la circoncision a lieu le huitième jour, même si c'est un Shabbat, car les exigences spirituelles priment celles du monde physique. »

LE SHABBAT UN SANCTUAIRE INTÉRIEUR !

Comment comprendre alors l'expression courante « *shabbat qodèch* » qui associe au shabbat la notion de sainteté ? En fait le Shabbat se présente sous deux aspects : d'une part il est un jour de la semaine qui fait partie du temps humain, la semaine ayant sept jours, mais il est plus saint que les six jours, c'est ce qui est écrit dans le passage de la Torah *Veshamerou benei Israël* « Les enfants d'Israël garderont le Shabbat » *la'assot eth haShabbat* « pour "faire" le Shabbat tout au long de leurs générations ».

Le Shabbat est donc quelque chose que l'homme fait, façonne, un sanctuaire intérieur en quelque sorte « un signe éternel entre Dieu et Israël ». Mais d'autre part le Shabbat est un cadeau de Dieu à Israël dont la sainteté va au-delà des limitations humaines ainsi qu'il est écrit dans le Talmud Shabbat 10b « L'Éternel, béni soit -Il dit à Moïse : j'ai un cadeau précieux dans mon trésor, il a pour nom *Shabbat* » ; et ce Shabbat s'apparente davantage au « monde futur » tenant davantage d'un caractère messianique (*Mé'eine olam habba*).

UNE PRÉPARATION NÉCESSAIRE

On comprend mieux l'emploi de l'article défini dans le premier verset de la Paracha. *Vayehi bayome hashemini* « Ce fut au huitième jour » pour signaler qu'il s'agit du jour suivant les sept jours. Nos Sages signalent que ce huitième nécessite une préparation. De même que le Shabbat de fin de semaine nécessite pour le mériter des préparatifs qui s'échelonnent tout au long de la semaine ; c'est d'ailleurs ainsi que nous introduisons le psaume du jour « aujourd'hui jour premier du shabbat, jour second du shabbat, jour troisième du shabbat, etc. », le mot shabbat désignant ici la semaine. L'accès à l'ère messianique, au Shabbat éternel, nécessite également des préparatifs par l'observance des Mitsvot de la Torah. L'homme doit donc savoir que son engagement est important non seulement au niveau de son esprit et de son cœur mais également au niveau de ses actions.

PRENDS UN VEAU POUR EXPIATOIRE.

Après les sept jours de préparation, Moïse dit à Aaron « Prends un veau pour expiatoire », justement un veau pour lui rappeler que sa participation à la confection du Veau d'Or avait été pardonnée grâce à la prière, mais aussi qu'un péché, même pardonné, n'est pas complètement effacé. La règle générale *en qatégor naassé sanégor* « l'accusateur ne peut pas faire fonction de défenseur » ne s'applique pas ici, puisque le veau expiatoire sera égorgé puis immolé. Lorsque Aaron eut achevé d'offrir les sacrifices, il étendit ses mains vers le peuple et le bénit. Alors un feu descendit du ciel et consuma le sacrifice et les graisses, signe que Dieu avait agréé les sacrifices. À cette vue, tout le peuple poussa des cris de joie et se prosterna face à terre.

Il est important de souligner que ce n'est pas le culte des sacrifices qui attire automatiquement la présence divine. Comme son nom l'indique, le *Qorbané*, le sacrifice n'est qu'un moyen de se rapprocher de Dieu, à condition évidemment d'être accompagné d'un sérieux effort pour éliminer le penchant du mal qui se loge dans notre cœur.

C'est ce qui explique que la *Birkat Cohanim*, la bénédiction des *Cohanim*, n'a lieu au cours de l'office du matin qu'à la suite des prières qui remplacent les sacrifices.

LE HUITIÈME JOUR, UNE PORTE OUVERTE VERS LA PAIX ET L'ÉTERNITÉ

« Et ils tombèrent sur leurs faces » (Lv 9,24) est le témoignage vivant que la but assigné par l'Éternel pour la construction du Sanctuaire a été atteint. En effet, Dieu avait demandé à Israël « qu'ils me fassent un Sanctuaire et je résiderai au milieu d'eux » dans leurs cœurs et pas au milieu du Sanctuaire, comme nos Maîtres n'ont pas manqué de le faire remarquer. Le point culminant de l'évolution spirituelle du peuple depuis la sortie d'Égypte était confirmée par Dieu lui-même en manifestant Sa Majesté. Désormais le peuple d'Israël avait la preuve de l'intimité entre lui et l'Éternel, intimité qui l'a soutenu tout au long des siècles, même dans les pays de sa dispersion, qui explique l'existence miraculeuse du peuple d'Israël malgré sa dispersion parmi les nations, malgré l'hostilité plus ou moins virulente qui s'est manifestée tout au long des siècles et qui se réveille de nouveau sous des prétextes différents mais aussi fallacieux. Ce « huitième jour » qui a inauguré la présence divine sur terre, anime toujours le cœur du peuple juif qui espère connaître une ère de paix et de sérénité sur sa terre retrouvée dans laquelle Dieu se manifestera à nouveau dans Sa Majesté et Sa Gloire pour le bonheur de toute l'humanité.

La Parole du Rav Brand

« Les Egyptiens pressaient le peuple, et avaient hâte de le renvoyer du pays, car ils disaient : Nous périrons tous. Le peuple emporta sa pâte avant qu'elle fût levée... Ils cuisèrent la pâte qu'ils avaient emportée d'Egypte en gâteaux de Matsot qui n'étaient pas levées, parce qu'ayant été chassés d'Egypte sans pouvoir s'attarder, ils n'avaient pas préparé pour eux de provisions... Et au bout de quatre cent trente ans, le jour même, toutes les armées de D.ieu sortirent du pays d'Egypte » (Chemot 12,33-41).

Ils ne s'étaient pas munis de provisions pour la route (Rachi), et la pâte avait été faite pour être consommée en Egypte, le jour du 15 Nissan. Leur sortie dans le désert, sans emporter de quoi se nourrir plus tard, leur fut comptée comme un grand mérite : « Va, et crie aux oreilles de Jérusalem. Ainsi parle l'Eternel : Je me souviens de ton amour lorsque tu étais jeune, de ton affection lorsque tu étais fiancée, quand tu Me suivais dans le désert, dans une terre inculte. Israël est consacré à D.ieu, prémices de Sa récolte ; tous ceux qui y porteraient atteinte se rendraient coupables, et le malheur fondrait sur eux, dit D.ieu » (Yirmiahou 2,2-3). Pourtant, pour Sa part, D.ieu ne leur avait pas interdit de préparer des provisions, et rien ne les empêchait de le faire depuis les deux semaines précédentes. Pourquoi n'en ont-ils pas prévu, alors qu'ils savaient que la plaie de la mort des aînés serait la dernière, et qu'ensuite les Egyptiens les laisseraient partir ? Au lieu de considérer leur sortie sans provisions comme louable, ne devrait-on pas plutôt la comprendre comme une folie, voire un suicide collectif ?

En vérité, les enfants d'Israël pensaient qu'après la mort des premiers-nés, les Egyptiens leur permettraient de partir, sans les presser. Ils auraient alors eu une ou deux semaines pour préparer leur départ et leurs provisions. Surpris par l'insistance des Egyptiens à les chasser, ils n'eurent pas le temps de faire quoi que ce soit. Or nous pouvons supposer que Moché savait qu'ils sortiraient le lendemain, car il était probablement au courant que ce jour-là – le 15 Nissan – se termineraient les 400 ans écoulés depuis la naissance de Itshak et les 430 ans depuis la promesse à Avraham (voir Rachi, Chemot 12,41). Pourquoi Moché ne les a-t-il pas alors avertis afin qu'ils préparent des provisions ? C'est que D.ieu ne le lui avait pas demandé ! Il voulait tester les juifs, et désirait leur donner ce mérite. Et si l'interdit

de 'Hamets prend une telle importance – jusqu'à condamner de karet ceux qui en mangent – c'est justement pour que le monde ne croit pas que la non-fermentation de cette pâte n'est qu'un détail anodin. La confiance des juifs montre au contraire leur grandeur et la ténacité de leur foi en D.ieu. La proclamation affectueuse du prophète Yirmiahou précède d'ailleurs toutes ses déclarations accusatrices à l'égard du peuple juif. Cela, afin que les juifs ne se découragent pas à cause de toutes les réprimandes et des annonces de malheurs, et que les ennemis du peuple juif ne s'appuient pas sur elles pour les maltraiter.

Et voici une histoire. Dans la yechiva de Radin, l'un des étudiants commença à fumer le Chabbat. La direction fut obligée de le renvoyer, mais avant qu'il parte, elle lui demanda d'aller dire au revoir au 'Hafets 'Haïm. Le jeune homme entra dans son bureau, et y resta exactement 7 minutes. Puis il sortit sans prononcer un mot, prit sa valise, et depuis, plus personne n'entendit parler de lui. Une quarantaine d'années plus tard, l'un des étudiants de l'époque, passant dans une ville des Etats-Unis, fut prié de prendre la parole à la synagogue le Chabbat. Entre autres, il raconta cette histoire. Après le départ des fidèles, une personne à l'aspect religieux resta assise, plongée dans ses pensées. Le Rav de la communauté et l'invité lui demandèrent si tout allait bien. L'homme leur dit : « Vous ne savez pas ce qui s'est passé dans ce bureau, et ce que le garçon est devenu, mais moi je le sais. » Comme ils demeuraient sans voix, il ajouta : « Ce garçon se trouve devant vous. » Curieux de l'entendre, l'orateur l'interrogea : « Qu'est-ce que t'a dit le 'Hafets 'Haïm ? – Rien, pas un mot. Il m'a tendu sa main, et je lui ai donné la mienne. Sa main était chaude, ses yeux fermés... Il s'est mis à pleurer silencieusement. Une larme chaude a coulé sur ma main, et j'ai senti comme si elle se faisait transpercer. Une deuxième et une troisième larme suivirent, et sans s'arrêter, pendant cinq minutes, dans un silence pratiquement total, le 'Hafets 'Haïm continua à pleurer. Puis il ouvrit les yeux et me dit : "Pars pour la vie et va en paix !" Il m'a lâché la main et je suis parti. Comme vous le voyez, je suis revenu à la Torah. Depuis ces cinq minutes éternelles, vous ne pouvez pas sentir ce qui s'est passé dans mon cœur durant quarante ans. » Et il se mit à pleurer.

Rav Yehiel Brand

La Question

Dans la paracha de la semaine, nous est rapportée l'histoire de la mort des 2 enfants d'Aaron, lorsque ceux-ci apportèrent un feu qui ne leur avait pas été commandité, lors de l'inauguration du tabernacle. Nos sages expliquent, qu'une des raisons ayant causé leur décès était qu'ils ne prirent pas conseil l'un auprès de l'autre. Cette explication est étonnante. En effet, puisque nous constatons que les deux commirent

simultanément la même erreur, en quoi le fait de se concerter aurait-il bien pu engendrer une décision différente ?

Le **Maharil Diskin** répond : il est écrit : « et nul (autre) homme ne se trouvera devant Hachem lorsque Aharon y entrera ».

Dès lors, si les deux frères s'étaient concertés et avaient pris acte de l'intention du second de rentrer également dans le Saint des Saints, chacun se serait abstenu afin de ne pas risquer de s'y retrouver simultanément.

G.N.

Réponses Enigmes Pessa'h N°334

Enigme 1:

Yossef : יוסף ד עליכם

Yehouda : רב יהודה היה נותן בהם סימנים

Dan et Acher : וגם את הגוי אשר יעבוד דן אנוכי

Enigme 2: S'il a oublié de consommer l'Afikomen avant Birkat. (או"ח סימן תע"ז ס"ב)

Enigme 3:

1/ Le Cœur : בלב ים

2/ La main : תורישמו ידי

3/ Le bras : בגדול זרועך

Enigme 4:

כי לעולם חסדו

Dans le Hallel



Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (10-1) : « vayakrivou lifné Hachem èche zara ». A quoi font allusion les lettres constituant l'expression « èche zara » ?

2) Au sujet de la mort de Nadav et Avihou, il est dit (10-2) : « vatétsé èche milifné Hachem vatokhal otam ». Sachant que la Torah est avare en mots, pourquoi ne pas écrire simplement « vatokhlème » ?

3) Que nous apprend les 2 taamim (talcha et chéné guéréchin) placés au dessus du mot « kirvou » (10-4) ?

4) Selon une opinion de nos sages, pour quelle raison le porc porte-t-il le nom de 'Hazir (11-7) ?

5) Selon une opinion de nos sages, pour quelle raison l'outarde porte-t-elle le nom de « ra'hame » (11-18) ?

6) Selon une opinion de nos sages, pour quelle raison la cigogne se nomme-t-elle « 'hassida » (la pieuse) (11-19) ?

Yaacov Guetta

**Pour soutenir
Shalshelet ou pour
Dédicacer une parution :**

Shalshelet.news
@gmail.com

A partir de quelle heure peut-on commencer à compter le Omer ?

1) Il existe différentes opinions dans les Richonimes:

- Selon certains on peut commencer à compter dès le coucher du soleil (Roch) (*Le Ba'h rapporte que telle était la coutume de son temps*)

- Selon d'autres Richonim, il faut attendre la nuit (Rambam; Ran)

- Le Rachba pense qu'il s'agit d'une bonne mesure de piété d'attendre la nuit.

En pratique, le Choul'han Âroukh (589,2) tranche selon l'opinion du Rachba à savoir qu'il est bon de se montrer rigoureux en attendant la nuit, et tel est la coutume (Beth Yossef 589,2)

2) Il est à noter tout de même qu'il est bon a priori de réciter immédiatement la berakha du omer dès que la Mitsva de présente (c'est à dire à la sortie des étoiles) afin d'accomplir la Mitsva de "Temimote" de la meilleure manière [*Choul'han Âroukh 489,1; Or Létsion 3 perek 16,1 ; 'Hazon Ovadia p. 232*]

3) Il faut savoir également qu'il est interdit de commencer un repas (dès 54 Samak de pain) ou un travail une demi-heure avant que le moment de la Mitsva se présente [*Rama 489,4*].

Selon certains avis cet interdit est en vigueur une demi-heure avant la sortie des étoiles [*Michna Beroura 489,23*].

Selon d'autres il faudra se montrer rigoureux en comptant depuis la demi-heure avant la chekia [*Caf Hahayime 489,64 ; Hazon Ovadia p.246*].

On pourra toutefois se montrer indulgent dans le cas où l'on a désigné un « chômer » qui nous rappellera de compter le omer au moment venu [*Voir Michna beroura 235,18*]. On peut utiliser une alarme comme "chomer".

Le Chabbat, il suffira de mettre le sidour à table à la page du omer avant d'entamer le repas (si l'on mange dans la demi-heure problématique).

David Cohen

Jeu de mots

Après une grande chute, mieux vaut tomber sur un bon médecin

Devinettes

- 1) Quand la Torah emploie le mot « éguél » (veau) sans préciser quel âge a-t-il ? (Rachi, 9-7)
 2) Pourquoi les enfants de Aaron sont-ils niftarim ? (Rachi, 10-2)
 3) Qui était le frère d'Amram ? (Rachi, 10-2)

- 4) D'où apprenons-nous qu'un endeuillé n'a pas le droit de se couper les cheveux ? (Rachi, 10-6)
 5) Quel devait être le sort de Eleazar et Itamar suite à la faute du veau d'or ? (Rachi, 10-12)

Réponses aux questions

Léilouy Nichmat Sarah 'Haya bat Régine Malka

1) Chaque lettre composant cette expression correspond à une faute que les sages du Midrach impute à Nadav et Avihou (chacune entraînera la mort des 2 enfants d'Aaron) :

Alef : « êche », ils amènent un « feu étranger »
Chine : « chtouyé yayine », il rentrèrent au Michkan en état d'ébriété afin de procéder à la avoda. Zayine : « zéra », ils ne se marièrent pas et ne réalisèrent pas la mitsva de piria vérivya.

Rech : « ré'hitsa », ils rentrèrent faire la avoda sans se « laver » les mains et les pieds

Hé : « horaa », ils enseignèrent une Halakha devant Moché leur maître. (Dorech Tsion du rav Ben Tsion Moutsafi)

2) Il est rapporté dans Sanhédrin (43a) à propos du Mékalel qu'on devait lapider, la dracha suivante sur le passouk : « vayirguémou oto baévène » ; et la Guémara d'être doréchéte le mot « oto » (qui semble en trop) : « oto (lui) vélo biksouto » et pas avec son vêtement. (Le Mékalel sera donc lapidé nu).

Ainsi, pour Nadav et Avihou : « vatokhal otam » implique donc qu'ils brûlèrent (de l'intérieur) et pas leurs vêtements, comme il le déduit du passouk (10-5) : « vayissaoume bikhoutonotam » (ils les portèrent (Michael et Eltsafan) dans leurs tuniques). (Véhakchourim Léyaacov du rav Yaacov Boccara, qui vécut il y a 200 ans environ).

3) Ces 2 taamim nous apprennent que Moché du appeler 2 fois Michael et Eltsafan pour ordonner à ces derniers d'emporter les dépouilles de Nadav et Avihou en dehors du camps (il dû insister car ces derniers avaient peur de s'approcher de ces cohanim qui étaient morts). (Midrach Léka'h Tov, qu'on appelle aussi Psikta Zoutrata)

4) Il existe dans les mondes supérieurs un « sar katégor » (ange accusateur) appelé « 'Hazriel ». Léatid Lavo, Hachem transformera cet ange katégor (ya'hzir oto. Le terme Ya'hzir à la même racine que 'Hazir) sanégor (défenseur du Klal Israël et non accusateur, compte tenu du fait que les Bné Israël ya'hzérou bitchouva). (Radbaz, 'Hélek Bet Siman 828)

5) Le terme « ra'hame » à la même racine que « ra'hamim » (miséricorde). ('Houlin 63)
 En effet, cet oiseau annonce la manifestation de l'attribut de la miséricorde divine. En effet, l'outarde sait le moment où Hachem va amener la pluie pour le monde et l'annonce par son cri. (Rabbénou Ephraïm)

6) Elle se nomme ainsi car cette dernière agit avec 'hassidout (piété et pudeur) du fait qu'elle a l'habitude de se tremper dans l'eau (à l'instar des Bné Israël se trempant au Mikvé) après s'être rapprochée de son partenaire ! (Chévet Moussar, chapitre 6, rapporté par le Nahar Chalom du rav Chalom Hacohen, rav de Zarzis et père du fameux Rabbi Halfon Moché Hacohen)

Enigmes

Enigme 1 : Quelle est la 1^{ère} Mahloket Hakhamim dans la Torah ?

Enigme 2 : Quand on me cherche on me trouve une fois trouvé je disparaîs. Que suis-je ?

Or Létsion

Le couple (3)

Pendant la première année suivant le mariage, il est de rigueur de respecter les points énumérés précédemment et de se comporter avec une grande considération envers son épouse. De par sa conduite envers elle, elle se comportera envers lui, et ensemble, ils vivront comme un couple royal. Cependant, si jamais il se met en colère contre elle, elle lui répondra avec animosité, et il en sera tenu responsable. En général, il est préférable de ne pas entrer en conflit avec son épouse, mais plutôt de demeurer silencieux. Avec le temps, elle reconnaîtra que son mari est un être unique et agira envers lui

de la même manière. Sauf en cas de nécessité, il est impératif de suivre les instructions d'un sage lorsqu'un désaccord surgit.

Certains avrekhim (personnes étudiant dans un kollel) se plaignent immédiatement après leur mariage que leur épouse ne se comporte pas selon leurs souhaits et croient que la solution est de leur inculquer toute la morale qu'ils ont apprise dans les yechivot plutôt que de mettre eux-mêmes en pratique ces principes. Toutefois, ce n'est pas la bonne méthode. Il est préférable de leur expliquer des valeurs simples, adaptées à leur compréhension. Même si elles ne prêtent pas attention ou interrompent leur discours pour d'autres raisons, il ne faut pas se mettre en

colère ou se décourager, car leurs paroles ne sont pas vaines. Même si ces paroles n'apportent pas beaucoup au début, elles feront au moins quelque chose et porteront leurs fruits avec le temps.

De même, il est crucial de se consacrer à l'étude de la Torah pendant la première année de mariage, car cela peut être déterminant pour l'avenir spirituel de toute une vie. Malgré les difficultés financières et autres, c'est précisément cette année qui conditionne la poursuite de l'étude. L'expérience a montré que celui qui étudie correctement pendant la première année de son mariage continue à le faire dans les années suivantes. (*Or letsion H&M p.184*)

Yonathane Haïk

Rav Bentsion Méïr 'Haï Ouziel

Rav Bentsion Méïr 'Haï Ouziel est né à Jérusalem en 1880. Son père, Rabbi Yossef Raphaël Ouziel, exerçait la fonction de Président du Tribunal Rabbinique Séfaraïte, et à sa mère, Sarah, était affiliée à la famille du Rav David 'Hazan, qui a exercé la fonction de Richon Létsion en Israël. Depuis tout jeune déjà, Rav Ouziel se distinguait par ses capacités et son immense assiduité, et, en parallèle par son étude de la Torah. Son père engagea d'excellents professeurs pour lui enseigner l'arabe, le turc, et le français. Il perdit son père à l'âge de 14 ans, et, suite à cet événement, il dut subvenir aux besoins de sa mère et de ses deux jeunes frères. Cette période fut pour lui très difficile à supporter. Alors qu'il était encore très jeune, Rav Ouziel se maria avec Rosa Brakha, petite-fille du Richon Létsion Rav Yaacov Chaoul Elichar, auprès duquel il prit conseil sur comment diriger une nation, et pour ce qui concernait les décisions Halakhiques. À l'âge de 20 ans, on lui demanda de prendre la fonction de Rav dans la Yéchiva de « Tiféret Yérouchalaïm », puis il érigea par la suite la Yéchiva « Ma'hziké Torah ». Alors âgé seulement de 31 ans, il fut élu en tant que Grand-Rabbin Séfaraïte de Yaffo, Tel Aviv, et les localités

alentours, aux côtés du Rav Kook. Avec la Première Guerre mondiale, le Rav Kook était resté en-dehors d'Israël sans possibilité d'y revenir, et sa responsabilité à Yaffo et alentours reposa alors sur Rav Ouziel. Peu de temps après, sa femme décéda, et il dut s'occuper seul de ses cinq jeunes enfants. En quelques années, l'autorité turque décida d'expulser tous les Juifs de Yaffo, Tel Aviv et alentours, et le Rav Ouziel lui-même se retrouva exilé en Syrie. Ce n'est que longtemps après que le Rav eut l'autorisation de revenir en Israël. En 1919, Rav Ouziel devint président du mouvement politique « Mizra'h » et dirigeant de divers comités internationaux. En 1921, il accéda à la requête des Juifs de Salonique, et devint le bras droit du Grand-Rabbin local, puis, deux ans plus tard, revint en Israël pour y exercer la fonction de Grand-Rabbin de Tel Aviv. Il intervint beaucoup dans la direction de la localité, et voyagea entre autres en Irak pour y persuader le Roi Fayçal de le soutenir financièrement dans l'action sioniste en Irak, à l'approche de la création d'un État pour les Juifs d'Israël. Rav Ouziel encouragea beaucoup les Juifs à employer des travailleurs juifs : « La Mitsva d'employer des Juifs, ne se résume pas à donner un travail à l'ouvrier juif, mais oblige aussi l'employeur à rémunérer ses employés en fonction de leur lieu de résidence, et à la hauteur de leur niveau de vie. » En 1939, Rav Ouziel fut nommé Richon Létsion, aux côtés du Grand-

Rabbin Ashkénaze, Rav Its'hak Herzog. Rav Ouziel se conduisait avec un grand respect envers tous ceux qui venaient chez lui : « Parce que je suis maintenant Grand-Rabbin, j'aurais le droit de ne pas réagir aux besoins des Juifs ?! C'est une Mitsva de procurer du contentement à autrui, leurs visites et leurs soucis me tiennent à cœur. » Lorsque les armées arabes envahirent et assiégèrent Jérusalem, Rav Ouziel lui-même creusa des canaux et des fortifications pendant Chabbat en raison de la menace mortelle qui planait sur eux. Après la guerre d'indépendance, il tint des propos enflammés : « Les royaumes arabes voisins, proches et lointains, nous ont déclaré la guerre, et à leur rencontre se sont opposées les armées d'Israël sans arme ni protection, et ont répondu par une guerre acharnée avec pour seule arme, leur foi inébranlable en Hachem, Dieu des armées. La Main d'Hachem s'est dévoilée devant eux avec une force et une puissance extraordinaires et incroyables, a mené les armées ennemies à une défaite impitoyable, et a poussé les ennemis qui vivaient au sein du peuple juif à tenter de fuir. Et une nouvelle fois, Israël a chanté la Chira de la Délivrance immémoriale et éternelle : "Ta droite, Hachem, fait ma force ; Ta droite, Hachem, écrase l'ennemi." » En 1953, Rav Ouziel, quitta ce monde depuis sa ville natale.

David Lasry



Réponses N°333

Tsav

Enigme 1:
Chéhé'héyanou

Rébus: V / La vache / Baie / Gadi / Mat / n' / Air / Hymne

Enigme 2:
Le cercueil

Echecs:
Blancs en 3 coups
G5F6 G7F6
E5D7 D8D7
G3E5



La Paracha en Résumé

Montée 1 : La paracha présente l'inauguration du Michkan, après 7 jours de préparation pour Aharon, avant son investiture. Le 8ème jour qui n'était autre que le 1^{er} Nissan, Moché demanda à Aharon d'offrir ses korbanot. Il commença par un veau 'hatat, cela pour lui annoncer qu'il avait été pardonné sur « sa participation » au veau d'or. Puis, il devait également offrir un bélier 'ola'. Les béné Israël devaient également offrir de leur côté un bouc 'hatat, un veau et un agneau 'ola', ainsi qu'un taureau et un bélier 'chlamim'. Ils offrirent également une min'ha, alors Hachem apparaitra dans Sa maison. Aharon offrit les korbanot comme Moché le lui avait appris.

Montée 2 : Aharon offrit la min'ha puis les chlamim du peuple. Puis, il bénit le peuple de la birkat cohanim pour la première fois. Moché entra dans le Saint pour enseigner à Aharon comment offrir la kétoret sur le mizbéa'h en or, puis ils sortirent et ils bénirent de nouveau le peuple en leur disant : « Que la chékina réside dans toutes vos actions ».

Montée 3 : Après cet épisode, un feu sortit de nulle part et consuma sur le mizbéa'h la ola et les graisses. Le peuple se réjouit et se prosterna devant tel miracle. Nadav et Avihou prirent chacun une pelle et y mettent

des braises et de la kétoret. Ils offrirent devant Hachem un feu étranger, que Hachem ne leur avait pas demandé. Un feu spirituel les brula intérieurement et ils moururent. Aharon se tut sans remettre en question la décision divine et il mérita une prophétie individuellement. Moché appela ses cousins Mishaël et Eltsafan, portez vos 'frères' en dehors du camp, ce qu'ils firent. Moché dit à Aharon et à ses enfants, de ne montrer aucun signe de deuil, mais le peuple le fera. Hachem édicte à Aharon l'interdit de boire du vin en venant au Michkan, cet interdit concerne également les sages pour qui il sera interdit d'être enivré, lorsqu'ils réfléchissent et répondent à une question halakhique.

Montée 4 : Moché dit à Aharon et à ses enfants de manger les restes de la farine de la Min'ha et d'en faire des matsot. Ils devaient également manger la poitrine et la cuisse des chlamim.

Montée 5 : Au sujet du bouc 'hatat, Moché posa deux questions, pourquoi a-t-il été brûlé ? Pourquoi n'a-t-il pas été mangé (voir Sifté 'hakhamim) ? Il s'emporta contre Elazar et Itamar en leur demandant pourquoi ils n'ont pas mangé le 'hatat ? Aharon explique à Moché qu'il est onen (en attente d'enterrer ses enfants), et en tant que Cohen gadol, il avait le droit d'offrir le sacrifice, mais il n'avait pas le droit de le manger. Moché a reconnu son erreur et il fut récompensé (Targoum Yérouchalmi).

Montée 6 : La paracha nous parle maintenant de la cashrout des animaux. Les animaux domestiques et sauvages seront casher s'ils ont des sabots et s'ils sont fendus et s'ils ruminent. Pour les poissons, s'ils ont des écailles et des nageoires. La Torah liste les oiseaux interdits à la consommation. Elle mentionne ensuite les sauterelles autorisées. Celui qui touche ou qui porte un cadavre animal sera impur en tant que 'richone'. Il devra se tremper au mikvé et sera pur à la tombée de la nuit. La Torah écrit ensuite les 8 rampants.

Montée 7 : Quelques lois d'impureté : Un ustensile en argile peut devenir impur si une impureté entre 'dans l'air' de l'ustensile. Une fois impur, il impurifie tout ce qui rentre dans 'son air' (à l'intérieur). Il ne pourra jamais redevenir pur. Par ailleurs, tout ce qui est rattaché au sol ne peut s'impurifier.

Tout ce qui pousse de la terre, tant qu'il est rattaché ne peut s'impurifier et une fois moissonné, il ne deviendra impur que lorsque l'un des 7 liquides l'aura touché. Celui qui mange ou qui porte le cadavre d'un animal sera 'richone' et impur jusqu'au soir. Hachem demande au peuple juif de se sanctifier car Il est Lui-même saint. Nous devons l'écouter car Il nous a fait sortir d'Egypte. Hachem a exigé une démarcation entre ce qui est pur et impur, les bêtes consommables et celles qui ne le sont pas.



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Tehila est une Mora extraordinaire qui fait le maximum pour ses élèves. C'est pourquoi, alors que l'été vient de pointer son nez, elle décide de leur organiser une randonnée sur les sentiers du Gouch Katif. Les filles de sa classe, qui savent que la balade durera plusieurs heures et ne sera pas de tout repos, décident donc de se cotiser afin d'acheter une grosse enceinte pour mettre de la musique qui les motivera dans leur marche. Effectivement, la randonnée se passe à merveille et c'est seulement sur la route du retour qu'elles ressentent la fatigue dans les jambes. La maîtresse qui les accompagne dans le bus, demande deux minutes d'attention et leur déclare de ne pas oublier l'enceinte. Elle propose qu'une fille la garde chez elle en attendant de décider quoi en faire. Mais les filles ne prêtent pas beaucoup d'attention à ses paroles et Tehila se retrouve rapidement seule dans l'autobus après que chacune soit descendue à son arrêt. Au moment de descendre, Tehila remarque que l'enceinte est toujours là et qu'aucune de ses élèves n'a pris la peine de la récupérer. Sachant pertinemment que si elle la laisse dans l'autobus, le conducteur la prendra, elle préfère donc la descendre avec elle. Une fois descendue, elle se dit que dans son quartier très religieux, l'enceinte ne risque pas grand-chose et décide donc de la laisser à l'arrêt tout en envoyant un message sur le groupe de ses élèves pour leur signifier de venir la récupérer le plus tôt possible. Elle laisse aussi un mot sur l'appareil afin d'informer qu'il n'est pas abandonné. Mais même là, le risque n'est pas de zéro puisqu'il ne tarde pas à ce qu'une mauvaise personne passe par là et la prend. Lorsque Tehila apprend cela, elle se demande si elle a bien agi. Est-elle responsable puisque c'est elle la dernière personne qui l'avait ? Qu'en pensez-vous ?

La Torah nous demande de garder une trouvaille et de la rendre à son propriétaire dans la mesure du possible. Cependant, il existe une Makhloket dans la Guemara Baba Kama (56b) à savoir quel statut à un tel gardien. D'après certains, il aura le statut d'un gardien non rémunéré, c'est-à-dire responsable que s'il est négligent et que la trouvaille soit par sa faute perdue ou abîmée. D'après d'autres, il est comme un gardien rémunéré qui est responsable même si l'objet se fait voler ou est perdu. Mais dans notre histoire, Tehila sera 'Hayevet (responsable) dans tous les cas puisqu'il s'agit là d'une négligence de sa part de laisser l'enceinte sans surveillance. Cependant, on pourrait dire qu'il s'agit là d'une perte volontaire de la part des jeunes filles car elles l'ont en quelques sortes abandonnée. Et même si aucune d'elles n'a véritablement déclaré l'abandonner, puisqu'elles n'y ont porté aucune surveillance et n'ont pris la peine d'écouter les conseils de l'accompagnatrice, on considérera cela comme un abandon. Le Choul'han Aroukh (H'M 261,4) nous enseigne que si une personne jette sa bourse sur la voie publique, même si on ne peut la prendre pour nous-mêmes (car elle ne l'a pas abandonnée explicitement), on n'a aucun devoir de la lui garder. Mais là encore, le Rav Zilberstein nous éclaire par ses connaissances et nous explique que Tehila est 'Hayevet. La raison est qu'en tant qu'accompagnatrice, elle est responsable des jeunes filles et de leur argent. Elle ne peut se suffire donc d'une déclaration dans l'autobus puisque dans un tel cas, chacune des filles pense que l'autre la gardera. Il s'agit là d'une notion dans la Guemara Baba Batra (24a) qui considère que la marmite des associés n'est ni chaude ni froide, c'est-à-dire que chacun des associés pense que son ami chauffera (ou éteindra le feu) et c'est pourquoi, en définitive, elle ne sera chauffée ou refroidie par aucun d'eux. Ainsi, dans notre histoire, chacune des filles pensa que l'autre récupérerait l'enceinte et il ne s'agit donc pas d'un objet quelque peu abandonné. Tehila, en soulevant l'objet, a donc commencé la Mitsva de rendre la trouvaille et prend donc les responsabilités d'un gardien de trouvailles qui est 'Hayav sur une négligence.

En conclusion, Tehila, en tant que gardienne d'une trouvaille, est responsable de celle-ci et ne peut en aucun cas l'abandonner sur la voie publique et même si c'était pour lui éviter un vol évident.

(Tiré du livre Véaarév Na tome 4, page 109)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Il (Moché) se mit en colère contre Eléazar et Itamar... Aharon parla à Moché... » (10/16-20)

Rachi explique qu'on est Roch 'Hodech Nissan et trois " Séiré Hatat (bouc d'expiation)" ont été approchés ce jour-là :

1. "Séiré izim" : c'est le Séiré 'Hatat du peuple.
2. "Séiré na'hchone" : c'est le Séir du premier Nassi qui amène son Korban pour la 'Hanoukat haMizbéa'h (inauguration du Mizbéa'h).
3. "Séir de Roch 'Hodech" : c'est le Korban qu'on amène d'une manière fixe à chaque Roch 'Hodech.

Aharon et ses deux enfants, Eléazar et Itamar, avaient un statut de Onen (premier jour ainsi que la nuit qui suit le décès d'un proche) car ils étaient en deuil de Nadav et Avihou et il y a une règle selon laquelle un Onen ne peut pas consommer des Kodachim. Mais Moché leur avait dit que ce jour de Roch 'Hodech Nissan est spécial et il leur a autorisé de consommer le Min'ha approché en l'honneur de ce grand jour : "...et un Min'ha mélangé à l'huile car aujourd'hui Hachem Se montre à vous" (9/4) Puis, Moché vient voir comment ont été gérés les trois "Séiré Hatat" et il s'aperçoit que les deux premiers ont été consommés mais le Séir de Roch 'Hodech a été brûlé et là, il se met en colère contre Eléazar et Itamar : Pourquoi n'avez-vous pas mangé le Séir de Roch 'Hodech ?! Pourquoi l'avez-vous brûlé ?! Si c'est parce que vous êtes Onen et qu'il vous ait normalement interdit de consommer des Kodachim, ici, au vu de la grandeur de ce jour de Roch 'Hodech Nissan, je vous ai autorisé à consommer le Min'ha et je constate que vous m'avez bien compris puisque vous avez consommé les deux premiers Séiré 'Hatat, alors pourquoi juste le Séir de Roch 'Hodech vous l'avez brûlé ?

Et Rachi précise concernant le fait que Moché se soit mis en colère contre Eléazar et Itamar et pas contre Aharon : "Par respect pour Aharon, Moché a tourné son visage vers les fils d'Aharon et se mit en colère". Et Aharon répondit à Moché qu'il y a une grande différence entre le Min'ha, le Séir izim, le Séir na'hchone qu'ils ont mangés bien qu'ils étaient Onen et le Séir de Roch 'Hodech qu'ils n'ont pas mangé mais brûlé. En effet, la raison pour laquelle Hachem a autorisé de manger des Kodachim même en état de Onen, c'est dû à l'honneur et à la grandeur du jour de Roch 'Hodech Nissan, jour de l'inauguration du Michkan. Par conséquent, il est logique que la permission spéciale de manger des Kodachim même en état de Onen concerne les Kodachim liés à ce jour-là et à cette époque-là, ce qu'on appelle "Kodché chaa (Kodachim du moment)". C'est pour cela que le Min'ha, le Séir izim et le Séir na'hchone, nous les avons consommés car ce sont des Kodachim ponctuels qui sont liés à cette journée d'intronisation et d'inauguration du Michkan. Ces Kodachim n'auront pas lieu pour les générations, ce sont des Kodachim particuliers, uniques et spécifiques pour l'honneur de ce jour extraordinaire Roch 'Hodech Nissan, journée d'intronisation et d'inauguration du Michkan donc Hachem nous les a autorisés même en état de Onen alors que le Séir de Roch 'Hodech qui est ce qu'on appelle "Kodché dorot (Kodachim pour les générations)" qui est un Korban approché à chaque Roch 'Hodech et pour toutes les générations à venir, il n'est donc pas lié à ce jour particulier donc l'autorisation particulière ne s'applique pas sur lui. Donc sur ce Korban s'appliqueront les lois classiques donc notamment celle que le Onen ne peut pas le consommer, c'est pour cela que ce Séir de Roch 'Hodech, on ne l'a pas consommé mais brûlé.

Et Rachi précise que Moché n'a pas eu honte de reconnaître qu'Aharon avait raison.

Puis, Rachi se pose la question : étant donné que

Moché se mit en colère contre Eléazar et Itamar, pourquoi n'ont-ils pas répondu et c'est Aharon qui a justifié leur acte ? Et Rachi de répondre : "Le manque de réponse d'Eléazar et Itamar n'était que pas respect envers leur père. Ils dirent : Il n'est pas juste que notre père soit assis en silence et que nous parlions devant lui et il n'est pas juste qu'un élève réponde à son maître." On pourrait croire que c'est parce qu'Eléazar n'avait pas de quoi répondre mais le passouk dit : « Eléazar le Cohen dit aux hommes de l'armée... » (31/21) Ainsi, quand il l'a voulu, il a parlé devant Moché et devant les Néssiim... »

Les commentateurs demandent :

Quelle preuve Rachi ramène-t-il en disant qu'Eléazar avait de quoi répondre ici du fait qu'il ait parlé sur le sujet de la Agala (cachérisation) des ustensiles ? En quoi le fait qu'il connaissait les lois de Agala prouve-t-il qu'il connaissait la raison qu'il fallait brûler le Séir de Roch 'Hodech ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

En analysant le langage employé par Rachi : "Ainsi, quand il l'a voulu, il a parlé devant Moché et devant les Néssiim", il ressort que Rachi ne voulait pas prouver qu'il avait de quoi répondre dans le sens qu'il connaissait la raison qu'il fallait brûler le Séir de Roch 'Hodech mais plutôt qu'il était capable de parler devant Moché, c'est-à-dire, évidemment qu'Eléazar et Itamar avaient toutes les connaissances, nul besoin de le prouver et si Moché avait oublié aussi bien pour le Séir de Roch 'Hodech que pour Agalat kélim, c'est juste parce qu'à son niveau, il s'était "énervé" et la colère fait oublier le limoud. Mais Rachi se dit que peut-être qu'Eléazar et Itamar n'ont pas répondu par timidité. Étant réservés, ils n'auraient pas osé parler devant Moché. C'est pour cela que Rachi ramène Agalat kélim, afin de prouver qu'ils étaient bien capables de parler devant Moché.

On pourrait à présent se demander :

Mais alors quelle différence entre Agalat kélim et le brûlage du Séir de Roch 'Hodech ? Dans les deux cas, Moché s'était "énervé" et avait oublié leurs Halakhot. Cela paraît la même configuration et pourtant, dans Agalat kélim, Eléazar prit la parole devant Moché pour enseigner les Halakhot alors qu'ici, pour le brûlage du Séir de Roch 'Hodech, Eléazar garde le silence !?

On pourrait proposer la réponse suivante :

La différence est double :

1. Dans Agala kélim, Moché ne s'est pas "énervé" sur Eléazar mais sur les chefs d'armée parce qu'ils avaient laissé vivantes les femmes lors de la guerre contre Midiane alors que pour le Séir de Roch 'Hodech, la "colère" de Moché était dirigée sur Eléazar et Itamar.

2. Dans Agala kélim, Eléazar s'adresse aux bné Israël alors que pour le Séir de Roch 'Hodech, si Eléazar avait parlé, cela se serait adressé à Moché.

Par conséquent, la différence est colossale : Au sujet du Séir de Roch 'Hodech, si Eléazar avait parlé, cela aurait montré à Moché qu'il s'était trompé et qu'il s'était énervé pour rien. De plus, cela aurait pu paraître que pour laver son honneur et pour rendre l'« affront » qu'il a subi, il aurait été prêt à faire honte à son Rav. C'est pour cela que dans cette configuration, il est préférable de garder le silence quitte à subir une injustice. Mais dans le cas de Agalat kélim, quel mal y a-t-il qu'Eléazar enseigne des Halakhot aux bné Israël ? Nous apprenons combien il faut faire attention à l'honneur de son prochain. Moché, ne voulant pas gêner Aharon, dirigea sa colère contre Eléazar et Itamar et bien qu'ils avaient raison, et qu'ils avaient toutes les connaissances, la grandeur, le charisme et la force de parler en présence de Moché, comme on l'apprend de Agalat kélim, ils ont préféré subir un affront et une injustice pour ne pas gêner Moché.

On peut en déduire qu'il ne faut jamais faire honte à son prochain même s'il faut en subir un affront et une injustice.

Mordekhai Zerbib



Chémini (261)

קח לך צגל (ט.ב.)

« Prends pour toi un veau » (9,2)

Rachi explique que ce veau que devait apporter Aharon venait en expiation à la faute du veau d'or. On peut s'interroger: pendant les sept jours de préparation, on apporta un taureau en sacrifice. Et nos Sages enseignent qu'il venait en expiation pour la faute du Veau d'or, le petit du taureau. Dès lors, pourquoi apporter encore une fois de plus une expiation pour cette faute par ce Veau? En fait, quand pendant ces sept jours préliminaires on apporta ce taureau, la faute du Veau d'or fut expiée. Dès lors, le niveau d'Aharon et du peuple s'éleva considérablement, puisque cette faute ne venait plus les freiner. Mais, une fois qu'ils s'élevèrent, une dimension plus fine de la faute du Veau d'or s'éveilla. En effet, un certain aspect de la faute, qui n'était pas considéré jusqu'à présent comme une faute, apparut. Comme le peuple s'éleva, les exigences envers eux devinrent plus strictes. Et même ce qui n'était pas une faute jusque-là apparut à présent comme une faute, selon leur nouveau niveau plus élevé. Et il fallait dès lors expier même ce nouvel aspect de la faute. Tel était le but de ce veau à sacrifier le huitième jour, en expiation à cet aspect plus fin de cette faute.

Chem miChmouel

וְאֵת הַחֲזִיר כִּי מִפְּרִיס פִּרְסָה הוּא וְשֹׁשֶׁע שֹׁשֶׁע פִּרְסָה וְהוּא גִּרָה לֹא
 « Et le cochon (est impur), car il a les sabots fendus mais ne rumine pas » (11,7)

On peut s'interroger sur la structure de ce verset. Etant donné que la raison pour laquelle le cochon n'est pas cachère c'est parce qu'il ne rumine pas, et pas parce qu'il a les sabots fendus, qui est signe de cacherout, on se serait donc plutôt attendu à ce que la Torah mentionne le fait qu'il ne rumine pas avant le fait qu'il ait des sabots fendus, car c'est le fait qu'il ne rumine pas qui le rend interdit. **Le Kli Yakar** rapporte que le cochon est le symbole de l'hypocrisie. Selon la formule de nos Sages, il montre ses sabots comme pour dire: je suis cachère. Par cela, le cochon symbolise ce défaut qui consiste à tromper les autres et se faire passer pour un animal cachère. Il en est de même pour l'homme, il fait croire qu'il est pieux alors qu'en réalité il n'en est rien. Mais le plus grave est qu'il finit par se tromper à lui-même. Il finit par être persuadé de sa piété. Or, la condition de base pour corriger ses défauts c'est d'être honnête avec soi-même et reconnaître la vérité de ce que l'on est. Comment un homme qui se voit parfait pourra-t-il

accepter, voir ses failles et les corriger? Car avoir de mauvais traits n'est pas en soi si embêtant tant qu'on est prêt à les corriger. Mais ce qui compromet le plus le repentir et la réparation, c'est de se voir comme un être parfait, d'imaginer n'avoir rien à arranger, c'est-à-dire se mentir à soi-même. Il fait comme le cochon il montre 'ses sabots fendus' c'est-à-dire ses bonnes qualités pour couvrir ses défauts et les ignorer, faisant croire à tous, et même à lui-même, qu'il est pieux, et ainsi il rend difficile le repentir, la remise en question et la reconnaissance de ses fautes.

Aux Délices de La Torah

מִדּוּעַ לֹא אָכַלְתֶּם אֶת הַחֹטָא (י. יז)

« Pourquoi n'avez-vous pas mangé l'expiatoire ? »

Le Saba de Kelm proposa un jour la parabole suivante: Imaginons que se tienne devant nous une personne en proie à une profonde détresse. Vient à passer quelqu'un qui se met à le fustiger et lui reproche d'avoir mal agi sur un certain point. Cette façon d'agir ne nous semblerait-elle pas cruelle? Or, voilà que deux princes d'Israël et grands d'Israël, **Nadav** et **Avihou**, viennent de décéder, d'une mort inhabituelle et effroyable, et ce lors d'un jour de réjouissance pour Israël. Leur père, dans toute son intégrité et mû par sa force spirituelle, s'est soumis au jugement de Hachem et l'a accepté tout en se sentant responsable de leur mort. Mais comme si cela ne suffisait pas, **Moché Rabeinou** s'est mis en colère contre **Aharon** et 'ses fils restants' et leurs a dit: « Pourquoi n'avez-vous pas mangé l'expiatoire? », en dépit de leur indescriptible souffrance et de leur terrible situation, on ne pouvait pas invoquer pour leur défense leurs états d'âme susceptibles de les déconcentrer dans leurs tâches sacerdotales! Des soldats au service du Roi se doivent d'accomplir Ses ordres précisément et consciencieusement, quelles que soient les circonstances. Telle est la véritable acception du joug de la Royauté Divine!

Rav Ruvin zatsal « Talelei Oroth »

וְלֹא תִשְׁמְאוּ בָהֶם וְנִטְמְתֶם בָּם (יא. מג)

« Ne vous souillez point par elles, vous en contracteriez l'impureté » (11. 43)

La Paracha de la semaine traite des aliments permis et interdits. La Thora énumère longuement les signes distinctifs des animaux cachers, suivant les grandes catégories suivantes: bétail, volaille, poisson. Hachem nous demande: « Ne rendez pas vos âmes exécrables ... vous seriez impurs –

vénitmétèm – par eux ». Le mot **vénitmétèm** est écrit ici exceptionnellement sans la lettre **Alef**, ce qui poussent les Sages à commenter de la sorte : Ne lis pas **vénitmétèm** (vous seriez impurs) mais **vénitamtèm** (vous seriez stupide, étanches aux bonnes influences). Nous apprenons de là à quel point il est important de respecter à la lettre les recommandations de nos Sages sur la cacherout. En effet, comme l'explique le **Ramban**, tout ce qui est absorbé par l'Homme est transformé en sang et intégré à notre organisme, et comme le dit la Thora: « **Le Sang est l'âme** ». Ainsi, chaque aliment que l'Homme ingurgite a des répercussions sur sa **Néchama**! Par conséquent, nous comprenons désormais pourquoi les gens pieux sont à la recherche de certifications de cacherout rigoureuse! Cela peut avoir des répercussions sur l'âme même de l'Homme! A ce sujet, un Rav s'occupant de ramener nos frères égarés à la Thora questionna **Rav Chakh zatsal** : quel point un Baal Téhouva doit prendre sur lui en premier : Chabbat, les lois de mélange de lait et de viande, les lois de pureté familiale? **Rav Chakh** répondit : Bien que transgresser Chabbat ou Nida soit passible de la peine suprême de Karèt (excommunication), la priorité est de respecter scrupuleusement les règles de cacherout, car si leur cœur est complètement fermé, comment voulez-vous les rapprocher d'Hachem ?

אִשָּׁה כִּי תִזְרֶיעַ (תזריע יב. ב)

« **Une femme qui concevra** » (Tazria 12,2)

Ce verset (au tout début de Tazria) suit immédiatement le passage de la Torah qui traite des lois de Cacherout (fin de Chémini). Quel en est le lien? Nos Sages (Ramban) nous enseignent que: cela vient faire allusion au fait que les parents peuvent avoir une influence sur la pureté et la sainteté de leurs enfants en fonction de ce qu'ils mangent. Des parents qui, malheureusement, ne respectent pas les lois de la Cacherout et consomment des aliments interdits, peuvent causer à leur descendance des dommages spirituels tels que par exemple la perte de la sensibilité à la sainteté et l'indifférence à la Torah. **Le Rama** (Yoré Déa 81,7) écrit que l'on doit empêcher les enfants de consommer des aliments interdits pour éviter que leur potentiel spirituel en soit affecté [et ce alors qu'ils n'ont pas encore l'obligation d'accomplir les mitsvot].

Le Ohr ha'Haïm haKadoch écrit qu'il a entendu du **Ari zal** que parfois l'homme se transforme, et de bon devient mauvais, sans qu'on sache pour quelle raison. Lui-même s'étonne qu'on puisse se transformer ainsi. Il estime que c'est provoqué par le fait de faire rentrer dans sa bouche des aliments interdits. De même que les aliments interdits

peuvent avoir une mauvaise influence sur l'homme, les aliments cachés peuvent avoir une bonne influence, comme nous trouvons chez le non-juif Antoninus, qui étant bébé a sucé le lait de la mère de Rabbi. Les Sages ont estimé que c'était la raison pour laquelle Antoninus a fini par étudier la Torah, se convertir et se circoncire. Le **Midrach** (Tan'houma Vayéra) dit sur le verset : « **Sarah a allaité des fils** » que les femmes égyptiennes menaient leurs enfants chez Sarah pour qu'elle les allaite, et que tous ces bébés égyptiens ont fini par se convertir. Il est raconté dans **Pessikta Rabati** (44-90) que tous ceux qui venaient se convertir et tous les convertis du monde qui craignent le Ciel descendent de ceux qui ont bu le lait de Sarah.

Halakha

A l'époque du Temple, la Mitsva de supputer le Omer était une Mitsva exigée par la Torah, mais aujourd'hui - par nos fautes-elle est seulement un commandement de nos Sages. Le moment de la Séfira (compte): Selon la loi stricte, on peut compter dès le coucher du soleil, mais a priori, il est juste d'être rigoureux et de compter à la sortie des étoiles. Si le compte a été omis la nuit, on comptera l'Omer pendant le jour, sans dire de bénédiction. C'est une bonne coutume de compter l'Omer chaque matin après la prière, sans bénédiction, de façon à ce que celui qui l'aurait oublié la nuit et le compte pendant le jour, puisse par la suite continuer à compter en disant la bénédiction.

Dicton: *Quand un juif prie, Hachem embrasse chaque mot qui sort de ses lèvres.*

Baal Chem Tov

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וים בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליהו, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ולציפורה לידיה בת רבקה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זורה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מוחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עזו עזיזה, לינה רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים.





Rabbi Shmuel Cohen,
Rosh Yeshiva 'Hofnotat Rabbim
et du Colel Or Hot Moché

Sortie de Chabhat Wayikra, 4 Nissan
5783

בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
[https://www.yhr.org.
il/video-ykr](https://www.yhr.org.il/video-ykr)

Sujets de Cours :

1. Sanctifier le nom d'Hashem et rapprocher les frères face à ces manifestations
2. « Allons accueillir le Chabhat, car c'est la source de la bénédiction »
3. Les lois de Hol Hamoèd
7. Lois sur la veille de Pessah
8. L'ordre du panier et de la table
9. Le volume d'un Kazayit de Maror
10. Le volume d'un Révi'it de vin
11. Sur quel verre doit-on faire la Bérakha ?
12. Le volume d'un Kazayit de Massa
13. La nourriture pour Pessah
14. Manger de la Massa « mouillée »
15. Lorsqu'il y a de la laitue, pourquoi manger autre chose ?
16. L'histoire d'Avraham Avinou – croire en un seul D...

« ימין ושמאל תפרוצי ואת ה' תעריצי »

Chavoua Tov Oumévorakh. Cette semaine, ils ont fait une autre manifestation à Bné Brak. Mais ils ont dit que le nom d'Hashem a été sanctifié grâce à ça (je n'ai pas vu, mais juste entendu). Que s'est-il passé ? Les étudiants de Yéchivot sont venus et ont donné à boire aux manifestants. L'un d'entre eux a retiré le casque qui était sur sa tête et a mis une Kippa, a pris un Sefer Torah et dansa avec. Il y avait une intronisation de Sefer Torah, et les manifestants sont venus s'y associer pour embrasser le Sefer Torah ! Ils sont juifs. Il faut savoir comment se comporter avec eux. Peut-être que si on avait compris comment être avec eux il y a deux-cent ans, cela se serait passé autrement. Mais à cette époque il y avait des Rabbanim qui mettaient des « Herem » pour chaque petite chose. Seulement, ces gens-là ont toujours une étincelle de judaïsme en eux, et particulièrement à l'approche de Pessah. Rabbi Avraham Azoulay a dit (l'ancêtre de Maran le Hida) que depuis la nuit de Pourim jusqu'à Pessah, Hashem fait sortir les âmes emprisonnées dans le mauvais chemin, et leur fait ressentir que nous étions tous en Égypte. Et c'est à ce moment-là, qu'ils font Téhouva.

Pourquoi mes petits-enfants au Kibboutz ne sont pas comme ça ?!

de Golda Meyer. Elle n'était pas dans le bon chemin, elle n'observait pas la Torah et les Miswotes. Non seulement ça, mais elle disait : « après qu'on aura fait la paix avec les arabes, dans la première demi-heure qui suivra, on s'occupera des religieux... » Mais malgré tout, elle disait parfois : « je suis jalouse de mon grand-père. Il faisait partie des canotiers, et après que tout cela soit terminé, il prit sur lui de ne plus jamais dormir sur un matelas, mais de dormir sur des pierres pour pardonner ses péchés d'avoir mangé des choses non-casher lorsqu'il était à l'armée en Russie ». A ce propos, elle a dit : « pourquoi mes petits-enfants au Kibboutz ne sont pas comme ça ? ! » Elle s'attendait à ce que ses petits-enfants sachent observer la Torah au Kibboutz, comme son grand-père l'a fait en Russie ». C'est ce qu'elle a dit une fois au Rav Chlomo Lorintz : « écoutes, toi, tu respectes le Chabhat et la religion. Tes petits-enfants connaissent la valeur de la Torah et la valeur de la Terre d'Israël ». Mais elle la pauvre elle n'a rien. Si une femme comme elle dit de telles choses et jalouse son grand-père sur le fait qu'il soit tellement joyeux le soir de Pessah et qu'il lise la Hagada, alors chacun d'entre nous dans le peuple d'Israël, même les non-religieux, doit revenir à la Téhouva !

« Accueil tout homme avec une bonne face »

C'est pour cela qu'il faut les accueillir avec un visage lumineux. Si un non-religieux vient

J'apportais toujours un appui à ce qu'il a dit, en ramenant l'histoire

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 20:01 | 21:09 | 21:32
Marseille 19:46 | 20:48 | 21:17
Lyon 19:51 | 20:53 | 21:22
Nice 19:38 | 20:41 | 21:07

baït nehemah@gmail.com

1

בית נאמן
התאחדות חסידים
בני ברק

בית נאמן
התאחדות חסידים
בני ברק

בית נאמן
התאחדות חסידים
בני ברק

le soir de Pessah et dit qu'il veut rester avec vous, accepte-le mais met lui la condition qu'il ne ramène rien de Hamess. Même le mauvais décret qu'ils ont fait passer l'année passée en autorisant les hôpitaux à faire entrer n'importe quelle nourriture, il me semble qu'il ne sera pas appliqué cette année. Car depuis soixante-dix ans, ils savent qu'il ne faut pas entrer du Hamess pendant Pessah. Même pour les arabes, c'est interdit. Si tu veux manger du Hamess, va chez toi. Ici, tu dois manger des choses qui ne contiennent ni Hamess ni Massa. Pourquoi tant de haine ?! En vérité cette haine vient de la folie.

« וברק ממורתו יהלך עליו אמים »

Il y en a certains qui pensent qu'il faut manifester pour renforcer les lois de Aharon Barak. Mais Aharon Barak n'avait pas d'enfance, il était à la Shoah, il connaît peut-être un peu de choses. Et il a été nommé ici grand juge du pays. Il le dirige à sa manière, et lorsqu'on change cette façon de penser, les gens deviennent fous et manifestent. Mais qu'est-ce que vous en avez à faire ?! Qui est-il ? Votre père ? Votre grand-père ?! Cet homme a fait son chemin pendant quarante ans, et maintenant il est en âge de force, très bien soit fort... Mais pourquoi veux-tu forcer cette nouvelle génération à adopter tes idées ?! Lorsque les bédouins ont reçu 52 Milliards et demi de Dollars (peut-être que c'est en Shekel, mais c'est déjà énorme), personne n'a crié. Ils disaient qu'on est obligé pour montrer notre solidarité et notre générosité... Lorsque les prix sont montés, personne n'a parlé. Mais maintenant ils font des manifestations pour des bêtises.

Chabbat Sept

Un juif de Marseille a raconté que les gens du gouvernement sont allées le voir et lui ont dit : « écoutes, tu es obligé d'ouvrir ton magasin le jour de Chabbat et de fermer le Dimanche. C'est comme ça, la loi ici ! » Il leur a répondu : « je n'ouvre pas le Dimanche, et je ferme le Samedi. Si vous ne voulez pas que j'ouvre le Dimanche, il n'y a pas de problème, mais je ferme les deux jours ». Ils lui ont dit : « c'est dommage pour ces des jours ». Il répondit : « vous-mêmes, vous avouez que le jour du Chabbat est un jour de repos ». Ils lui dirent : « d'où sais-tu ? » Il leur dit : « comment appelez-vous les jours de la semaine ? Premier jour, deuxième jour, troisième jour etc... Et le jour de Chabbat est le jour « sept » en français. Il y a une lettre qui ne se lit pas, mais dans le mot, on peut voir la ressemblance entre

« ספט » et « שבת ». Donc vous êtes d'accord que Chabbat, c'est le septième jour ! » Ils lui ont dit : « oui c'est une belle image, comme l'as-tu trouvé ? » Il leur dit : « c'est même chez les grecs, le mot sept ressemble au mot Chabbat » Ils lui dire : « oui, mais malgré cela... » Il leur dit : « malgré cela, je serai fermé le jour de Chabbat ! Arrêtez ».

« Allons accueillir le Chabbat, car c'est la source de la bénédiction »

Nous avons vu que tous les endroits qui avaient fermés pendant Chabbat, se sont grandement enrichis. Il y a un Kenyone à Tel-Aviv qui ferme pendant Chabbat. Lev Leviev qu'il soit en bonne santé, l'a fermé pendant Chabbat, et le maire de la ville l'a convoqué en justice. Il lui a dit : « tu es convoqué devant le tribunal de la cour suprême, chez Aharon Barak ». Ce dernier lui dit au tribunal : « écoutes Monsieur Leviev, tu n'es pas à Bné Brak, tu te trouves à Tel-Aviv, et la loi à Tel-Aviv, c'est que pendant Chabbat, tout est ouvert. Alors pourquoi tu fermes pendant Chabbat ? » Il lui répondit : « écoutes cher juge, si tu reçois un trophée de la part de Clinton le président des États-Unis, et qu'il te dit que ce trophée est très important à ses yeux ; tu vas le garder ou le jeter ? » Il lui dit : « comment pourrai-je le jeter ? Que diront-ils de moi après ?! Quelque chose que j'ai reçu en cadeau, bien sûr que je le garde ». Il répondit : « Nous peuple d'Israël, nous avons reçu un cadeau de la part d'Hashem. Tu penses que je vais le jeter ? » Il lui dit : « je n'ai jamais entendu une telle plaidoirie ! » Il n'a pas ramené d'avocat ni rien, il a seulement parlé de tout son cœur, et Aharon Barak lui dit : « tu as le droit de continuer à observer le Chabbat ». Et tous les Kenyone et les magasins ouverts le Chabbat n'arrivent pas à la cheville de Monsieur Lev Leviev. Il faut savoir qu'il y a une Bérakha dans le Chabbat, lorsque tu fermes pendant ce jour, tu as la Bérakha. Dans toutes les Miswotes de la Torah, il y a la Bérakha. « לקראת שבת לכו ונלכה כי היא מקור הברכה »

« Hol HaMoèd comme la Halakha »

Il y a un nouveau livre, « חול המועד בהלכות », qui a été écrit pour notre cher Rav Aharon Zaccai, qu'il soit en bonne santé, qui a déjà dépassé les cent livres. C'est un livre sur Hol HaMoèd, c'est pour cela que c'est le moment d'en parler. Il contient les Halakhotes de Hol HaMoèd, et il y a certaines choses qui sont différentes d'une génération à l'autre. Par exemple : Il est interdit de laver un vêtement pendant Hol HaMoèd. Mais si tu

changes de vêtements tous les jours et que tu n'as plus rien à mettre à Hol HaMoèd, il y a des moyens pour autoriser de laver les vêtements. Aussi, écrire est interdit à Hol HaMoèd. Les gens ne savent pas cela, et sont très indulgents à ce sujet. Selon la loi stricte, on a le droit d'écrire seulement des choses qu'on est susceptibles d'oublier. C'est pour cela qu'on peut écrire des Hiddoushei Torah, car si tu ne l'écris pas aujourd'hui, tu ne pourras pas t'en souvenir bien comme il faut. Par contre toute chose qui ne rentre pas dans la catégorie de « דבר האבד », c'est interdit de l'écrire. Et il est permis de prendre des médicaments pendant Hol HaMoèd.

Pied pour pied

Une fois, en l'année 5767, les employés de la banque Hamizrahi avaient tous mal aux pieds. Tout celui qui venait travailler, ressortait avec des douleurs aux pieds. Ne comprenant pas de quoi il s'agissait, ils allèrent voir Rabbi Haïm Kaniewsky et il leur dit : « vous travaillez pendant Hol HaMoèd ? » Ils répondirent : « oui, nous travaillons, toutes les banques travaillent ». Il leur demanda : « vous prétendez que votre banque est religieuse ? Alors ne travaillez pas pendant Hol HaMoèd » Ils lui dirent : « quel est le lien ? » Il leur dit : « רגל תחת רגל » - « pied pour pied », c'est une phrase dans la Torah, mais le mot « רגל » veut aussi dire « fête », donc cela veut dire que puisque vous ne respectez pas les fêtes, alors cela se répercute sur vos pieds ». Depuis, ils cessèrent de travailler à Hol HaMoèd, et ce problème s'arrêta.

La veille de Pessah

La veille de Pessah, on fait la prière de Minha, en début d'après-midi. Ensuite, on a le temps de lire le rituel du sacrifice de Pessah. Puis, il est bon de lire la segoula de la veille de Pessah de Rabbi Chimchon d'Ostropoli, et celle des 42 stations du peuple, dans le désert. Tout cela prend moins d'une demi-heure. Ensuite, si on connaît un endroit où ils préparent la matsa faite à la main, c'est bien de les accompagner. Il faudra veiller à ce qu'il n'y ait aucune erreur, et annoncer, au moment du pétrissage, l'annulation de tout Hamets qui pourrait apparaître.

Douche et coupe de cheveux

On se douchera, en l'honneur de la fête. Et auparavant, avant le milieu de la journée, on ira se couper les cheveux. Le plus simple est de se

couper les cheveux un ou deux jours avant. Il est inutile de se mettre une pression supplémentaire la veille de la fête.

Le plateau du Seder

Avant d'aller faire la prière du soir de la fête, on prépare le plateau du Seder, les assises, les coussins etc... Il faut préparer 3 matsots correspondant à « la sagesse, l'intuition et le savoir », l'os « zeroa », à droite, par rapport au hessed, l'œuvra « betsa », à gauche, par rapport à la « Guevoura » (notre habitude est de prendre autant d'œufs que de membres à la maison), puis le marror, une salade verte complète, cellophanée, correspondant à « Tiferet », la harosset à sa droite correspondant à « Netsah », le céleri à gauche, correspondant à « Hod », et la Hazerete, des feuilles de salades pré-découpées, correspondant au « Yessod ».

Gouch Katif

Comme vous le savez, on prend les salades de Gouch Katif. Aujourd'hui, grâce à l'Eternel, nous avons toutes sortes de légumes provenant de cet endroit qui a, probablement, été créé que pour cela. Sans les méthodes qui y sont employées, toutes les vérifications de présence d'insectes, dans les salades, étaient vaines. Je prenais une loupe, vérifiait au soleil, et cela ne suffisait pas. Il existe des insectes ayant la même couleur que la salade. C'est pourquoi, à Gouch Katif, ils ont trouvé un système qui nous est profitable puisque ces salades sont faciles à nettoyer.

La mesure du kazait du maror

Il faut prévoir la quantité nécessaire de maror pour toute la famille. Quelle quantité faut-il pour chacun ? Un kazait. A quoi cela correspond-il ? On prend un verre contenant un Réviit, ce qui correspond à 3 kazaits. Puis, tu y fais rentrer la salade jusqu'à la moitié du verre, et tu as forcément un kazait. Il est inutile de prendre une tonne de feuilles.

La mesure de vin

Et combien faut-il de vin pour chaque verre ? Selon le Rav Haim Naé, un Réviit correspond à 86g. Et c'est un avis accepté par tous aujourd'hui. Après avoir constaté la valeur d'un dirham, après avoir remarqué que c'était ainsi la coutume séfarade depuis longtemps. Le Rambam écrit que le dirham correspond à 27 dirham. A son époque, le dirham ne dépassait pas 3g. Ils ont vérifié dans

tous les musées. Même si le Rav Haim Naé dit que le dirham correspond à 3,2g à son époque. Après maintes recherches, il s'avère que le dirham ne dépasse pas 3g. Malgré l'avis du Hazon Ich disant que, selon le Rambam, le dirham correspond à 5,5g. On n'a nullement pu démontrer cela. A l'époque du Rambam, le dirham correspondait à 3g. Donc 27 dirhams correspondent à 81g

Le verre de vin

Pour s'en souvenir, en araméen, le verre se dit כסא, et la valeur numérique de ce mot est 81. Le Rav Haim

Naé pense qu'il faut 86,4g, et cela correspond à la valeur numérique du mot verre, en hébreu, כוס. Selon le Hazon Ich, il faut 150g, ce qui correspond à la valeur numérique du mot verre convenable, כוסהגון. Mais, cela est beaucoup. 150 ml multiplié par 4, cela fait 600ml, ça fait beaucoup. Et celui qui ne supporte pas le vin aurait beaucoup de mal. Il pourrait se suffire de la mesure du Rav Haim Naé. Et il n'est pas nécessaire que ce soit entièrement du vin, il suffit que la majorité du verre en soit constituée, et complétée par de l'eau. Et même dans ce cas, il suffit d'en boire la majorité. Par exemple, si on prend la mesure du Rav Haim Naé, on prend un verre de 86ml. On le remplit de 44ml de vin, et le reste d'eau. Et ensuite, on n'en boit que la majorité. Et ceci pour chacun des 3 premiers verres verres. On n'aurait donc bu, pour chaque verre, que 25ml de vin, environ. Et on peut garder le reste de vin qu'on compléterait pour le verre suivant. Ou bien, une autre personne qui supporte le vin, pourrait le terminer. Pour chacun des 3 premiers verres, ok peut agir ainsi, avec une majorité de vin. Mais, pour le dernier verre, il faut un Réviit complet. Pourquoi ? Car on doit, ensuite, réciter la bénédiction de Al Haguefene. Et si tu bois moins qu'un Réviit, on ne peut associer les deux derniers verres pour réciter Al Haguefene.

Bénédiction sur les verres

Le Rambam ramène une habitude de réciter de réciter la bénédiction de « Boré Péri Haguefene » sur chaque verre. Et ainsi agissent les ashkénazes. Mais, les séfarades ont l'habitude, de génération en génération, selon le Roch, de ne réciter la bénédiction que sur le premier et le troisième verre. Pour nous, c'est une bénédiction vaine que d'en réciter une sur chaque verre. C'est pourquoi on fait ce qu'écrivait Maran, suivant le Roch. C'est ainsi que nous avons fait durant 700 ans, et il ne

faut pas changer. Si tu te mets à changer, ton fils changera aussi, et ton petit-fils aussi. Alors, à quoi ça sert?! Il ne faut pas changer!

Calcul du Réviit

Comment calculer la mesure du Réviit? C'est un calcul simple. La Guemara parle de « deux doigts sur deux doigts, sur une hauteur de deux doigts, et demi, avec un cinquième de doigt. Deux doigts sur deux doigts, ça fait 4. Cela multiplié par 2,7 (deux doigts, un demi et un cinquième), cela fait 10,8 doigts au cube.

La mesure de matsa

La mesure de la matsa, ils disent que c'est 27g. Mais, ce n'est pas vrai. 20g suffisent largement. Selon le Rambam, le Péri Hadach, et de nombreux décisionnaires, le kazait correspond à 1/3 d'œuf (en volume). Le Rav Yehiel Zilber a'h et le Rav Yossef Gainsbourg ont évalué le kazait matsa à 11g. Mais, il s'agit de la matsa faite à la machine. Pour celle faite à la main, c'est un peu plus. C'est pourquoi 20g suffisent amplement. Et c'est ainsi que j'avais entendu comme décision du Rav Bentsion Abba Chaoul zatsal. Seulement pour les matsots épaisses, certains parlent de 40g. Mais, pour le matsots classiques, 20g suffisent. Nous avons l'habitude de prendre 27g. Mais, pour les personnes âgées et les diabétiques, il vaut mieux se limiter à 20g. Et le reste de la fête, on pourra varier avec du riz, des pommes de terre, ce que tu veux. Même les ashkénazes mangent des pommes de terre.

L'huile d'olive

Le Rav Nissan Pinson zatsal, en Tunisie, ne prenait pas l'huile d'olive à Pessah, car elle était faite par des non-juifs. Mais, d'après la loi juive, cela ne pose pas problème d'acheter l'huile d'olive pure. Malgré tout, les Hassids Netouré Kartable voyagent en Espagne, pour surveiller une production d'huile d'olive, pour Pessah, pour être sûr qu'il n'y a pas de Hamets. Mais, ce n'est pas nécessaire.

Les gâteaux

Mais, acheter des gâteaux, biscuits, et autres n'est pas terrible car il arrive, souvent, des erreurs. Même si le propriétaire de la boutique fait attention, les employés ne sont pas si pointilleux, soit parce qu'ils ne sont pas juifs, soit parce qu'ils ne respectent pas tant ces règles. Tu as l'impression que tout est caché pour Pessah, mais tu découvres un paquet qui ne l'est pas.

Certains ont consommé, par erreur, des gâteaux Hamets, à Pessah, et sont venus demander quelle réparation est possible. Mais, que faire? Vomir? Jeûner? Comme c'est un interdit passible de Caret, il faudrait faire Tikoun Caret (veillée d'étude). Mais, ce n'est pas évide du tout. Une erreur aussi grande à Pessah peut avoir des répercussions sur toute l'année à venir. Qu'Hachem nous protège.

Quoi manger à Pessah?

Que faisait mon père a'h? Il acheter 3 grandes caisses de d'âtres, amandes, et noix. Et les noix étaient avec leur coques. Et quand il casait les noix, il enlevait ce qui se trouvait dans les interstices, par précaution, et nous les donnait à manger. Et ainsi, on ne ressentait pas la faim à Pessah. On entend dire que Pessah c'est la fête de la faim, mais ce n'est pas vrai. Celui qui ne sait pas manger convenablement est embêté. Mais, amandes, dattes et noix, même les ashkénazes peuvent manger.

La matsa mouillée

Il n'existe pas de sévérité, pour nous, concernant la matsa mouillée. Elle est permise. Le Hatam Sofer la mangeait. Le Gaon de Vilna aussi. Le Hakham Tsvi également. Alors, ceux qui veulent l'interdire, prétextent « menez-nous la matsa du Gaon de Vilna, et on la mangera mouillée ». Mais, quel est cet argument?! Comment leur apporter une matsa de 200 ans?! Chacun fait son possible et c'est tout. C'est pour cela que nous mangeons la matsa mouillée, trempée...

Le maror

Pour le maror, nous mangeons la salades verte, et pas le raifort. Ce dernier est dangereux. La Hakham Tsvi, un sage ashkénaze, écrit, dans son livre: « je tiens à vous informer de ne pas consommer le raifort car il est dangereux. Et le danger ne vaut pas la mitsva ». Peut-être que pour un homme en bonne santé, qui le consomme doucement, c'est passable. Mais, pas pour tout le monde. Il ne faut pas en manger. Même les ashkénazes peuvent remplacer cela par de la salade verte, c'est beaucoup mieux. Un jour, un juif, connaisseur des plantes de la Michna, vint voir le Rav Oyerbach a'h. Il demanda au rav d'où est arrivée cette coutume de consommer du raifort, alors que cela ne correspond à aucune plante citée par la Guemara pour le maror. Le Rav lui répondit qu'il est problème que sa question soit juste, mais, ainsi est la coutume. C'est vrai.

Mais, cette habitude existait à l'époque où ils ne connaissaient pas la salade verte. Mais, maintenant, en Israël, cela existe. Pourquoi prendre autre chose ?

La salade verte

Le Netsiv, Rabbi Naftali Tsvi Berlin, un grand sage, a écrit de ne pas faire entrer le raifort à la maison. Seulement la salade verte écrite dans la Guemara. Il avait un fils, Rabbi Haim Berline, à qui il a écrit: « je m'étonne du fait que tu te martyrises à manger du raifort. Pour ma part, en Russie, il n'y a rien d'autre. Mais, pour toi qui a de la salade verte, fait une erreur en mangeant du raifort. » La Guemara demande à quoi fait allusion le mot סלסה (la salade verte, et répond qu'Hachem a eu pitié de nous. Je rajouterai qu'il a eu pitié de nous en nous donnant cette salade verte. Et pas le raifort qui est dangereux. En plus la vérification d'insectes est plus simple. On fait ce qu'on peut.

L'histoire d'Avraham Avinou

Et dans toute les communautés tunisiennes, on a l'habitude de lire, au début de Maguid, après l'annonce des 4 enfants, un passage en arabe « Outkol y'a ebni », qui raconte que nos ancêtres étaient idolâtres et qu'Hachem nous a rapprocher de lui, avec Avraham. D'après le style d'écriture de l'auteur, il a dû vivre après les Rambam car il a utilisé des termes du Rambam, sur les lois de l'idolâtrie, et du Rachba, rapportés dans le Ein Yaakov. La Guemara Baba Batra raconte qu'Avraham possédait une pierre précieuse qui éclairait le monde entier. Mais, comment est-ce possible ? Alors, le Rachba explique qu'il s'agit du monothéisme diffusé par Avraham. Il démontrait à chacun l'existence du Dieu unique.

Le polythéisme

Jusqu'à aujourd'hui, il en existe, en Inde, qui croient à plusieurs divinités. Un jour, un Hassid Habad avait annoncé qu'on pouvait venir le voir pour toute question sur le judaïsme et l'existence de l'Eternel. Un non juif Hindous vint lui demander combien de divinités il existait. Le Rav lui répondit qu'il n'en existait qu'un seul. Alors, le non juif lui dit « comment est-ce possible ? Juste en Inde, il en existe des millions ». Le Habad répondit: « il n'existe qu'un seul Dieu, car toutes vos divinités ne valent rien ». Ils idolâtrèrent la vache. Et quand une marche sur la route, tout le monde s'arrête. Et quand il en arrive un qui demande à l'embrasser,

il doit payer pour cela. Et si elle rentre dans un magasin, elle a quartier libre, peut tout manger, tout casser, le propriétaire est ravie qu'elle lui ait fait l'honneur d'entrer. Ils ont, aussi, une autre folie, nommée Bouddha. Ils disent que le prêtre, nommé Bouddha, a reçu la spiritualité du Bouddha précédent, et ainsi de suite, jusqu'au tout premier. Il s'agit d'un homme simple qu'ils vénèrent comme un dieu .

Hachem, le créateur

Et nous, Baroukh Hachem, nous avons un Dieu unique, extraordinaire, qui organise gère le monde, avec sagesse. Le Rambam s'adresse à celui qui cherche à découvrir le créateur. Il dit « regarde, l'air est gratuit, l'eau coûte très peu, et le pain à peine plus. Pourquoi ? L'air, étant vital, à chaque seconde, Hachem te l'offre. L'eau est vitale, mais on en a moins besoin puisqu'on peut rester plusieurs heures sans boire. C'est pourquoi elle est payante, mais très peu. Et le

pain ? On peut s'en passer encore plus que l'eau, c'est pour cela qu'il coûte un peu plus. Ce qui est beaucoup moins indispensable, tels que la viande, l'or et l'argent, coûtent plus chers. Cela te montre à quel point tout est géré à la perfection. Petit à petit, le monde découvrira que toutes les guerres entre la Russie et l'Ukraine ne sont que vanités. Et toutes celles que nous font les arabes sont également vaines. Chacun retrouvera la terre de ses ancêtres. La terre d'Israël est à nous. Et nous mériterons, avec l'aide d'Hachem, de voire la délivrance finale, la venue du Machiah, bientôt et de nos jours, amen weamen.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Itshak, et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée, eux leur femme et leurs enfants, et tous les leurs. Que le maître du monde vous bénisse, vous fasse mériter, écoute vos prières, satisfasse toutes vos demandes convenablement, et que vous puissiez mériter de voir la délivrance complète bientôt et de nos jours, amen weamen.



"יקבי המלך"

ישיבת "לבנימין אמר" מושב ברכיה
בראשות הגאון רבי חננאל כהן שליט"א

Rédaction: Rabbin Yossef Haïm Nahum Halévy Chelita

Mesure pour mesure

«Parle à Aaron et à ses fils en disant : "Voici la pratique du sacrifice délictueux, à l'endroit où est présenté l'holocauste, sera présenté le sacrifice délictueux, devant D., il est éminemment saint"». (Lévitique VI, 18).

Que les fautes ne soient pas divulguées

Nos Rabbins ont dit dans le Midrash (Lévitique Raba, section 32, lettre f) :

Rech Lakich disait : «à l'endroit où est présenté l'holocauste, sera présenté le sacrifice délictueux». Mais pourquoi donc ? Afin que les fautes ne soient pas divulguées. La Torah veut épargner le déshonneur au fauteur. Si quelqu'un est en échec et commet une faute, il doit apporter un sacrifice délictueux, or s'il avait fallu l'apporter à un endroit particulier, tous auraient compris qu'il le fait pour son péché, ce qui lui aurait fait honte face aux regards fixés sur lui. C'est pourquoi la Torah ordonne-t-elle d'apporter ce sacrifice au même endroit que l'holocauste, de sorte que les spectateurs ignorent qu'il est question d'un péché.

Comme la Torah est attentive à ce que le membre de la communauté d'Israël n'ait pas honte, **et combien nous devons nous-mêmes faire très attention de ne pas faire honte à notre prochain!** Même si nous savons que d'autres sont susceptibles de lui faire honte, nous lui éviterons de circuler entre de telles personnes, afin qu'il ne soit pas humilié. C'est l'une des règles de conduite qu'implique l'amour d'Israël. Si un homme aime le peuple d'Israël et en affectionne chacun de ses membres, de même qu'il refuse

que son propre fils soit humilié ou contrarié, de même il ne vexera pas les autres et fera en sorte qu'ils ne soient pas humiliés.

Un homme qui n'a pas d'empathie pour la dignité des autres, lui aussi verra sa dignité bafouée, «parce que tu as noyé, tu seras noyé» (Maximes des Pères II, 6). **Ce qu'un homme commet, il finit par l'avoir, mesure pour mesure.**

Le Rav Ben Ich Haï dit sur le verset : «Un homme qui apportera un sacrifice parmi vous» (Lévitique I, 2), que «parmi vous» [מכם] est l'acrostiche de «mesure pour mesure» [מדה כנגד מדה]. Si un homme fait le bien, il trouvera le bien, et inversement, D. préserve !

Une voiture transformée en passoire

Je vais vous raconter une histoire surprenante. Un couple respectueux de la Torah et de ses commandements voyageait de l'autre côté de la ligne verte, dans une zone autorisée, afin d'y effectuer quelques démarches. Sur la route du retour, ils virent derrière eux un véhicule qui les aveuglait avec ses phares, ce qui les gêna énormément. Ils tentèrent de rouler vite, mais ce véhicule accélérât aussi, sans atténuer l'intensité des phares. Ils ne comprenaient pas ce qu'il voulait. Ils parvinrent à une route qu'ils ne connaissaient pas très bien, qui longeait une vallée très encaissée. Ils eurent peur d'accélérer. Ils se décalèrent sur le côté pour lui permettre de les dépasser. Cette voiture les doubla en effet avant de piler brutalement devant eux. Les deux voitures se heurtèrent. **De ce véhicule surgirent deux terroristes maudits, et commencèrent à leur tirer dessus sans discernement.** La voiture se transforma en passoire, sans calmer les assaillants. À court de munitions, ils partirent recharger leurs armes dans leur porte-bagage, pour reprendre les tirs, D. préserve !

À cet instant, le couple, miraculeusement, n'avait rien eu. Ils ouvrirent la porte et s'enfuirent en direction de la vallée qui bordait la route. Ils se cachèrent à l'insu des terroristes. Les tirs reprirent contre la voiture et les terroristes prirent la fuite quand ils eurent terminé de tirer.

L'épouse, assise en contrebas de la route, prit

Mais il faut savoir que c'est une erreur ! Il faut apprendre du roi David, qui, après avoir dit qu'il a donné la terre aux fils de l'homme, il a dit : «Ce ne sont pas les morts qui loueront D.» Les gens, considérés comme des morts, lorsqu'ils n'ont pas foi que tout vient du Créateur, béni soit-Il, ne prononcent pas de louanges pour D. quand tout va bien pour eux. Ils pensent que tout dépend de leur mérite. Mais : «Nous

bénirons D., dès maintenant et à jamais». Nous avons foi en Lui, nous le remercions en toute situation, que ce soit avant ou après la bénédiction. C'est ce qu'a expliqué notre Ancêtre, notre Maître Rabbi Rahamim Haï Houïta Hachohen zatsal, dans son livre : «Il dit ses paroles à Ya'acov», sur la Haggadah de Pessah.

Autour de la table de Shabbat n°380, Chemini



Ces paroles de torah seront lues Léyloui Nichmat pour l'élévation de l'âme de mon beau-père zatstal Yéhia ben Moché

Les aliments et la spiritualité.

Notre Paracha traite vers sa fin de toutes les lois alimentaires. Il est écrit: "Et vous n'impurifierez pas vos âmes etc..." Le Talmud dans Yoma 35 apprend de là quelque chose de très intéressant. Cela se fait à partir d'un "jeu de mots"; que seuls les Sages du Talmud peuvent se permettre. Le mot impurifier: "NitmaTem" est très proche du mot: "NitAmtem" qui veut dire obstruer. De là apprend la Guémara que l'impureté qui existe dans les aliments interdits a la faculté d'obstruer la spiritualité de l'homme! Comme l'explique Rachi, le cœur de l'homme deviendra fermé à toute possibilité de comprendre la Thora! C'est un grand Hidouch/nouveauté, car d'une manière générale dans la sagesse et les sciences de ce monde, il n'existe pas de condition préalable comme d'avoir un certain régime alimentaire, afin d'étudier. On n'a jamais vu non plus, des grands chercheurs de la NASA en Amérique faire attention à ce qui est servi dans les restaurants de cette institution entre midi et deux! Seulement, Léhavdil, en ce qui concerne notre Sainte Thora il en va différemment! Les Sages viennent nous révéler ce grand secret: pour avoir accès à la Thora et à l'étude du Talmud, il faut au préalable faire BIEN attention à ce que l'on fait rentrer dans notre bouche! Dans le même domaine, le Rama tranche dans les Halachots de Cacherout (Yoré Déa 81.7) que le lait maternel d'une mère juive ainsi que d'une non-juive sont permis. Seulement il rajoute, qu'il est préférable de donner pour l'allaitement de son fils une femme de la communauté plutôt qu'une femme gentille! Car le fait de le faire allaiter par une nonjuive fera que dans le futur, le cœur de l'enfant se fermera à tous ce qui touche aux choses saintes, du fait qu'elle mange toutes sortes de nourritures qui nous sont interdites! D'autre part, même s'il s'agit d'une femme de la communauté, il faudra qu'elle fasse attention à manger des choses Cachères, car le nourrisson absorbe toute la nourriture de la mère et là encore cela pourrait entraîner plus tard des difficultés dans l'étude de la Thora! (Les commentateurs expliquent ce point avec insistance, car il existe des cas où la mère qui est malade doit manger des choses interdites pour se renforcer, tandis que dans le même temps elle allaite son enfant. Le Rama vient préciser que dans ces conditions, elle devra confier son enfant à une autre personne tout le temps où elle mangera des choses non cachères!) . La base de cette loi est en fait la fameuse Guémara (Sota) sur Moché notre maître. Moïse, qui, encore tout nourrisson refuse de téter les mères nourricières que Pharaon lui présente... Jusqu'à ce que Pharaon lui propose une femme juive, qui est sa propre mère, Yochéved! Et la Guémara rajoutera: "La bouche qui recevra la Thora au Mont Sinaï

ne sera allaitée que par du lait pur!". D'autre part, les commentateurs (Ramban 11.13 et autres) expliquent que la nourriture qu'un homme absorbe à la faculté de faire naître chez lui les mêmes traits de caractères que possède l'animal! C'est-à-dire que d'une manière générale, les animaux interdits par la Thora sont des prédateurs et entraînent chez ceux qui les mangent des dispositions de cruauté identiques à ces bêtes! D'après cela, on peut comprendre qu'un des signes qui particularise le Clall Israël c'est d'être miséricordieux. Peut-être est-ce dû en partie au fait qu'on fasse attention à tout ce qui rentre dans notre bouche et notre corps? On finira par les conseils que donnait le Rav Cha'h Zatsal aux organismes qui s'occupent de faire revenir les Juifs qui se sont éloignés de la Thora et des Mitsvots. Il disait: La Mitsva première que les familles qui se rapprochent doivent appliquer c'est les règles de Cacherout! Car tant que la cacherout n'est pas respectée, il restera très difficile d'avancer dans la pratique! Et votre serviteur connaît des cas où des jeunes (avec un bon niveau d'étude dans le domaine universitaire) ont passé de nombreuses années(!) sur les bancs du Beth Hamidrach sans comprendre quoi que ce soit! C'est seulement après avoir opéré un changement jusque dans la cuisine qu'ils ont pu avoir la chance d'apprendre et de grandir dans l'étude du Talmud! A bon entendeur! Est-ce que l'on peut manger de la Cigogne? Dans la Paracha sont mentionnées les différentes lois de Cacherout des aliments. Comme vous le savez bien, ces lois font la spécificité du Clall Israël par rapport aux autres peuples de la terre. C'est aussi une manière de se différencier et de garder notre statut de peuple serviteur d'Hachem! Parmi l'inventaire des animaux prohibés on trouve une liste exhaustive de volatiles interdits à la consommation! Soit dit en passant comme il existe des doutes concernant l'identification exacte de ces espèces interdites, alors, on ne mangera la volaille que d'après une tradition. C'est-à-dire; un ancien de la communauté pourra nous dire avec certitude que telle volaille était consommée à son époque. Parmi cette énumération on trouve l'oiseau se nommant la Hassida que Rachi est d'autres commentateurs traduisent par la Cigogne. Et pour les non-hébraïsants, il faut savoir que Hassida se traduit par... Pieuse! La Guémara dans 'Houlin 63 pose la question: pourquoi appelle-t-on cet oiseau "La pieuse"? Le talmud répond; car cet oiseau est généreux avec ses amis! Sur ce, le Zi'hron Yossef pose une question simple sur le Ramban qui explique la raison pour laquelle la Thora nous interdit les animaux de par leur nature CRUELLE. Pourquoi la Hassida fait partie des bêtes impures? Voilà que le fait d'être

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

généreux avec son prochain est une très belle Mida/trait de caractère. Cependant, faire du 'Hessed UNIQUEMENT avec ses proches; on n'est pas encore arrivé au Summum de cette qualité, mais en quoi cela est assimilé à une impureté? Le Zi'hron Yossef rapporte un Rachi dans Quidouchin 49 qui enseigne que cette générosité est mue par la très mauvaise Mida de Hanoufa/Flatterie! En fait la cigogne en donnant de la nourriture à ses proches cherche à trouver grâce aux yeux du méchant! En cela, la Cigogne perd tout l'avantage de sa bonne action! Donc on aura nous aussi compris que d'être généreux c'est formidable, mais non pas au point de soutenir l'impie et le mécréant! Cette semaine; comme on vient à peine de ranger les affaires de Pessah, et qu'on est encore tout humide de la traversée de la Mer Rouge! On a décidé de vous faire partager ce MAGNIFIQUE SIPPOUR véridique qui ne peut se passer qu'en Terre promise de l'agence juive... Il s'agit du célèbre organisme Ara'him qui s'occupe de faire revenir au "bercail" les âmes égarées de la communauté juive. Voici il y a 4 années, Ara'him a organisé dans la ville de Hertzilia une reconstitution de la nuit du Séder pour tous ceux qui ne savent pas comment faire! Et l'organisatrice se voit demander par une dame vivant dans un des Kibboutz du Nord du pays, si elle peut filmer toute la cérémonie! L'organisatrice est étonnée, mais bien volontiers, lui permettra d'immortaliser la scène car on est au début du mois de Nissan, et c'est un jour ouvrable. La femme du Kibboutz rajouta que chez elle, cela fait des dizaines d'années(!) qu'elle n'a pas fait de Séder et que PERSONNE dans sa maison ne sait comment effectuer cette nuit de Pessah! L'organisatrice demanda si son mari participera à la cérémonie, et cette dame répondit qu'il accepte d'être à table mais n'interviendra pas tout le long de la soirée! Quelques temps après cette démonstration, cette femme du Kibboutz prit contact avec la préposée d'Ara'him lui demandant; où pourrait-elle se fournir tout le nécessaire pour faire un Seder dans les règles de l'art? Elle voulait en particulier que les Matsots soient d'une Cacherout irréprochable ainsi que les coupes de vin, le Marror etc. D'autre part, au téléphone elle rajouta qu'avec les conseils des Rabbanims dévoués de Ara'him, elle a pu cachériser sa cuisine en vue de la fête! De plus, elle dit de surcroît que le soir du Seder elle attend 20 personnes à table: c'est toute sa famille au grand complet! On lui donna alors des bonnes adresses pour se fournir en tout Cacher Lépeassah! Et quelques jours avant Pessa'h, on voit une grosse Jeep toute pleine de terre débarquer dans la ville tumultueuse de Bné Braq! Dans un des magasins, notre dame du Kibboutz s'approvisionna de toutes les victuailles nécessaires, et en plus elle reçut en cadeau: un disque avec des belles chansons Hassidiques pour égayer les préparatifs de la fête! Et jusqu'à la nuit tant espérée, voilà notre femme kibboutznic en train d'astiquer sa maison et de préparer les plats culinaires de la veillée, tout cela au tempo d'une musique bien traditionnelle juive...et ce en plein Kibboutz! A la fin de Pessa'h, la responsable d'Ara'him reçoit une longue lettre de remerciement de cette femme du Kibboutz. Elle écrit alors: " Le jour du Séder toute la famille est venue passer les fêtes chez moi. Mon père était assis en tête de la table et mon mari à mes côtés. Et c'est moi seule qui a tout organisé grâce à votre démonstration à Hertzlia! Car personne ne savait comment faire! Lorsqu'on est arrivé au passage des quatre enfants mon père a ouvert la bouche! Il faut savoir qu'il a d'habitude un fort tempérament, mais depuis le début du Séder mon père n'avait pas dit un mot! C'est seulement lorsqu'on est arrivé au passage des quatre enfants qu'il a pris la parole. Sa voix était pleine d'émotion, il a dit: 'Ma chère fille, l'enfant Racha/impie de la Hagada... c'est MOI! Il y a très longtemps de cela, nous vivions ma famille et moi dans la Pologne d'avant guerre. Notre famille était Hassidique et je me rappelle parfaitement de ce dernier Séder avec ma famille. Mon père trônait à table avec ma mère et mes sœurs. J'étais le seul garçon de la famille. A l'époque les vents du sionisme soufflaient très fort en Pologne... J'avais alors 15 ans et dans mon fort intérieur tout était remis en question! J'avais à l'époque des amis qui m'ont écarté de tout brin de judaïsme. De plus je lisais les journaux juifs antireligieux qui diffusaient leur venin contre tout ce qui touchait de près ou de loin au judaïsme traditionnel. Au moment où mon père me dit de lire le passage sur les quatre enfants, je me

suis levé et j'ai élevé ma voix en disant avec beaucoup de virulence : 'qu'est-ce que c'est que toute ces vieilleries que vous nous inculquez! Ma mère et mes sœurs ont éclaté en sanglots tandis que mon père est resté impassible. Il demanda paisiblement à ma plus jeune sœur de dire le passage de 'Ma Nichntana' à ma place et il dit à toute la famille : 'N'en veuillez pas à votre jeune frère qui est pris dans l'impureté-la Klippa- de l'époque! ' Quand il a dit cela, je me suis rebellé encore plus, en disant «JE SUIS LIBRE DE FAIRE CE QUE JE VEUX»!! C'est vous qui êtes emprisonnés dans toutes ces vieilles choses! Alors mon père a dit à toute la famille que ce ne serait que grâce à la prière et aux larmes que nous ferons revenir notre fils à la Thora! Là bas tous le monde était en deuil de mon comportement. Mon père me pris seul et me dit ces mots: «Tu sais, j'ai reçu comme héritage la flamme de la Thora de mon père. Il l'a reçu lui-même de son père et ce, depuis le Mont Sinä il y a 3300 années! J'ai fait tout mon possible pour t'éduquer dans les chemins de la Thora et de la crainte du ciel pour être un Juif SAINT! Je suis sûr, qu'à un moment donné, tu reviendras à la pratique car je SAIS que les larmes que j'ai versées sur toi pour que tu restes un bon Juif ne sont pas en vain!!' De mon côté j'avais pris la ferme décision de monter avec mon groupe d'amis pour le nouveau pays d'Erets Israël. En Erets les débuts ont été très difficiles, on devait assainir les j'ai coupé mes papillotes qui ornaient mon visage du parfait jeune Hassid. Avec le temps, on a entendu les nouvelles terribles provenant de la Pologne et que toute ma famille était partie dans la tourmente... Ces nouvelles me confirmèrent un peu plus mon engagement pour la vie du Kibboutz et l'éloignement définitif de toute trace du judaïsme... Suite à cela je me suis investi un peu plus dans la vie du Kibboutz communiste en terre d'Israël! La famille que j'ai fondée était éduquée dans la stricte observance qu'il n'y ait AUCUNE TRACE DE JUDAISME!! C'est un miracle que je n'ai pas eu de fils, et que des filles. Ainsi je n'avais pas de problème de conscience de ne pas faire de Brith Mila!! Lorsque tu étais encore petite (il s'adressait à sa fille) on faisait un Seder à partir de la Hagada du Kibboutz. C'est-à-dire une version complètement arrangée où il n'y a pas de mention de D.! On chantait des chants de renouveau et s'était la fête du printemps. A la table il y avait des Matsots avec du pain! Je pensais avoir définitivement VAINCU mon père!! Seulement, lorsque le modèle russe s'est écroulé, et que tout le monde a pu voir le grand mensonge soviétique, la vie du Kibboutz a été chamboulée! Mes enfants n'ont pas suivi ma voie, comme tu le sais parmi mes quatre filles, une est partie en Houts Laarets avec un gentil, la seconde n'a jamais voulu se marier, il n'y a que toi et ta soeur qui ont fondé une famille! Quand tu m'as invité pour ce Seder, je pensais voir à table les Agadots du Kibboutz. Or lorsque j'ai vu les Matsots rondes-faites mains- comme en Pologne, avec le Héin (raifort) j'ai failli m'évanouir sur place! C'est alors que j'ai entendu les chants traditionnels (grâce au disques) auxquels j'étais habitué dans mon enfance... Je suis devenu presque fou! Est-ce que cela veut dire que tu fais TECHOUVA?? Vers ce judaïsme dont je me suis enfui? Mon père était assis à mes côtés ruisselant de sueur. Je lui dis: «Mon grand père avait RAISON, c'est LUI qui a gagné!! J'ai reçu la flamme du judaïsme de ses mains saintes... Seulement je préfère la recevoir de toi, mon père»! Fin de la lettre. Pessah 2014 au Kibouts CH... En tête de table siège un vieux Juif (devinez lequel?) en habit blanc avec une GRANDE KIPPA et fait le Seder exactement comme toutes les bonnes familles le font depuis plusieurs millénaires avec la Hagada, les Matsots et le vin. C'est un Sippour formidable qui vient bien illustrer la prophétie : "Et retourneront les parents aux enfants, et le cœur des enfants aux parents.." (tiré de la feuille Missaviv Léchoulhan)

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D. le Veut

David Gold - Sofer écriture ashkénaze et écriture sépharade
Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9099495s@gmail.com.

Je projette de sortir un deuxième tome de

« Autour de la table de Shabbat »

Pour soutenir son impression vos dédicaces seront bien venues. Merci de prendre contact sur mon e-mail ou téléphone.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméir Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Chémini
5783

|202|



Photo de la semaine



S'immerger dans la sainteté

L'homme est l'être élu parce qu'il est la seule créature qui unit deux créations différentes en lui, le corps humble et l'âme élevée, la matière et l'esprit. L'étincelle céleste à l'intérieur d'un juif brûle dans son cœur toute sa vie et enflamme en lui le désir d'un but plus élevé, d'une vie de sainteté et de pureté. Si un juif remplit correctement son but, il conservera l'étincelle qui lui a été confiée, de peur que sa lumière ne s'éteigne. Quand un juif mérite de suivre les traces de son âme qui est tirée de la source pure, dans laquelle il n'y a ni tache ni péché, et apprend la Torah et accomplit les mitsvot, ses actes ont le pouvoir d'éveiller la sainteté divine, qui repose ensuite sur lui et le sanctifie. Cependant, quand un juif suit les désirs physiques de son corps et transgresse les péchés et a de mauvaises vertus, la puissance de ses actes provoque l'éveil de l'esprit d'impureté dans le monde de la klipa, qui repose ensuite sur lui et le rend impur.

Rouah Akodech conduit à la résurrection des morts».

La sainteté se tient au sommet de l'échelle, et de là, il y a juste un petit pas vers le Rouah Akodech et la résurrection des morts. Ainsi, il y a trois étapes dans l'ascension spirituelle : 1) Pureté du corps. 2) Pureté de l'âme. 3) Sainteté. Le Rambam écrit que le maintien d'un corps sain et pur fait partie des voies du service divin, car il est impossible de comprendre ou

de connaître le Créateur quand on est malade. Par conséquent, il faut se distancier des choses qui sont nocives pour le corps et s'habituer à des choses saines et revigorantes.

L'un des fondements pour atteindre la pureté est d'être diligent en s'immergeant dans un mikvé tous les jours et de préférence avant la prière du matin. S'immerger dans un mikvé attire une abondance de sainteté et de pureté sur nos âmes. Bien sûr, nous devons

précéder notre immersion d'une tchéouva complète, car ce n'est qu'alors que nous pourrions éradiquer toutes les klipotes qui nous entourent et nous libérer de tout péché, comme il est écrit : «En tout temps, tes vêtements seront blancs» (Koélet 9.8). Au moyen de l'immersion dans un mikvé, vous méritez de bannir toute impureté de l'intérieur de votre âme, y compris des milliers de klipotes et de forces destructrices qui vous entourent toute votre vie.

Quand on s'immerge dans la sainteté et avec une préparation appropriée, on expulse complètement les klipotes et aucun accusateur ne pourra empêcher notre prière ou notre étude de la Torah de monter devant Hachem. Inévitablement, nos prières sont acceptées, et notre étude de la Torah monte facilement devant Akadoch Barouh Ouh. Par conséquent, vous devez savoir que lorsque vous allez au mikvé, vous vous engagez dans la réparation du monde, pour purifier et réaliser la réparation pour votre âme, ce pourquoi vous avez été créé.



Infos :

Chaque jour reçois quelques minutes de Torah
directement sur ton smartphone



Envoi un WhatsApp au :
054.943.93.94

”בִּי קִרְבֵּן אֶלֶף דָּרָד מֵאֶרֶץ בְּנֵי וְלִבְנֵי לְעִשְׂרֵהוּ”



Connaître la Hassidout



Le pain et l'eau de la Torah

Et pour comprendre quel est le secret dans ces mots, les commentateurs disent que le vin est le secret de la Torah, parce que le mot vin **יין** possède la même valeur numérique que secret **סוד** (soixante dix) et vieux **ישן** a la même valeur numérique que Talmud **ש"ס** (trois cent soixante six) c'est la connaissance du Talmud - c'est-à-dire le sens simple de la Torah. En fait, Yossef a sous-entendu à son père qu'il avait appris à la fois le Pchat et le Sod de la Torah. Les graines de fèves **פול**, c'est le Pilpoul, pour sous-entendre à son père qu'il n'étudiait pas la Torah avec désinvolture, mais qu'il pimentait son étude. Et le grissin fait allusion à la méthode d'apprentissage, le Talmud entier a été compris par Yossef avec méthodologie, dans le Pilpoul et dans les soixante-dix facettes de la Torah. Quand son père a compris ces sous-entendus qu'il lui avait envoyés, il a été très heureux et a dit: «Pour un tel enfant il vaut la peine de descendre en Egypte», même si Yaacov avait déjà cent trente ans après tous les bouleversements qu'il avait subis, cela valait la peine pour lui d'y aller.

Au début, ses enfants lui ont dit que Yossef était vivant, et qu'il était le souverain de tout le pays d'Égypte, qu'il était roi en Égypte, que tout le pouvoir était entre ses mains. Il est écrit: «Et son cœur était brisé parce qu'il ne les croyait pas» (Béréchit 14.22), que signifie «et son cœur était brisé»? Yaacov Avinou a dit si c'est mon fils (Premier ministre), je n'ai pas besoin de lui - ce n'est pas pour cela que je l'ai mis au monde. Ai-je besoin d'avoir des fils à la tête! La meilleure chose est qu'il soit à la queue car les lettres du mot queue **זנב** sont les initiales **זנוב** voici le niveau 50. Parfois, une personne devient une tête - mais une tête est aussi une herbe amère, comme il est écrit: «Quelque racine d'où naîtraient des fruits vénéneux et amers» (Dévarim 29.17) et aussi: «Et ils boiront par la tête parce que nous avons péché contre l'Éternel» (Yirmiaou 8.14). Quel est l'intérêt?! Par conséquent, il faut être à la queue: voici le niveau 50. Il est écrit: «Et il sera au talon» (Dévarim

7.12), le talon c'est la fin, le Or Ahaïm Akadoch explique que si on désire vivre dans la joie, le mot **ויהי** est un langage de joie. Le talon, c'est comme la queue, la fin, une fin heureuse tout



est bien, toujours la fin vaut le tout.

Et selon le niveau de connaissance de la Torah, un homme qui, avec l'aide d'Hachem, connaît la Torah avec compréhension, la Torah revêt l'âme et l'intellect de l'homme, l'enveloppe, donc la Torah est appelée le pain et la nourriture de l'âme. Il est écrit: «Venez, mangez de mon pain et buvez du vin que j'ai mélangé» (Michlé 9.5), et il est aussi écrit: «Oh! Vous tous qui avez soif, venez, voici de l'eau!» (Yéchayaou 55.1), du pain, de l'eau et toutes sortes de nourriture. Il est écrit: «Si tu as faim, donne-lui du pain, et si tu as soif, fais le boire» (Michlé 25.21). Rachi et nos sages disent que cela se réfère au Yetser ara, que s'il a faim et vous demande de le rassasier avec des transgressions, attirez-le à la maison d'étude, et nourrissez-le avec le pain de Torah, et faites lui boire les eaux de la Torah.

Pour obtenir du pain, vous devez vous investir, vous ne pouvez pas cueillir du blé et manger, mais vous devez d'abord récolter, puis moulin, puis extraire le son de la farine, puis pétrir et cuire, et après tout cela, vous obtenez une miche de pain. C'est aussi le cas dans la Torah, si une personne prend la Torah telle qu'elle est, elle n'en jouira pas, il y a beaucoup de difficultés, beaucoup d'entraves et beaucoup de souffrances, mais après avoir travaillé de plus en

plus son étude de la Torah, comme dans le verset: «Une âme a travaillé pour lui parce qu'il a été forcé par sa bouche» (Ibid. 16.22), il travaille dans ce lieu et sa Torah travaille pour lui ailleurs (Sanhédrin 99b). Par conséquent, si une personne a déjà eu le privilège de s'asseoir pour étudier la Torah, elle en profitera pour parfaire cette occasion.

Car de même que le pain physique nourrit le corps quand il est ingéré, dans les entrailles - si quelqu'un prend une miche de pain et une bouteille d'eau et la met à côté de lui toute la journée, sera-t-il rassasié? Il aura une bonne sensation, mais il n'en sera certainement pas rassasié. Comme celui qui est assis à côté du livre, mais qui n'y étudie pas, mais ne fait que le regarder, sera-t-il considéré comme s'il avait appris? Bien sûr que non. Personne n'est satisfait de l'imagination, s'il ne mange pas le pain avec du poisson et avec des salades, et boit une boisson avec le repas, il ne sera pas rassasié, c'est ainsi dans la Tora. Il faut broyer la question et la mâcher dans 32 dents, qui font écho aux 32 chemins de l'âme, comprendre et s'éduquer, savoir séparer les déchets du bon, et essayer de rendre l'apprentissage propre, pour que l'étude ne se transforme pas en élixir de mort, et alors une force en sortira qui le dirigera vers la parfaite connaissance de la Loi.

Le Rav dit que, tout comme le sang à la base n'était pas du sang, mais qu'il y avait du pain ou quelque chose d'autre comestible, et quand il a été mis dans son corps, il en est devenu une partie, et il est devenu le sang et la chair comme sa chair, et alors il vivra et existera - c'est-à-dire que, tout comme le pain après avoir été digéré coule dans le sang, de même la Torah devrait couler dans le sang, et être revêtue dans les os de l'homme comme il est écrit: «Tous mes os diront: Hachem, qui est comme toi» (Téhilimes 13.10). Par conséquent, après la mort, les vers ne profitent pas des justes, car la Torah qu'ils ont absorbée dans leur chair les protège.

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre: Betsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 5 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous: +972-54-943-9394



Bet Amidrach Haméir Laarets

www.hameir-laarets.org.il | france@h-l.org.il



hameir laarets



054-943-9394



Un moment de lumière



Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon
Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani,
est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Eloul 5539 (1779).
Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions



Chemini תשפ"ג • Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances • 77 יין

Pertles du Zera Shimshon

Le début de notre parasha évoque l'invitation faite à Aaron d'apporter un sacrifice expiatoire

« Quand ce fut au huitième jour, Moïse manda Aaron et ses fils, ainsi que les anciens d'Israël,

il dit à Aaron: "Prends un veau adulte pour expiatoire et un bélier pour holocauste, tous deux sans défaut, et amène-les devant l'Éternel»

Rashi précise (sur le fait que Moshé demanda à Aaron de "prendre un veau" comme sacrifice d'expiation:

"Pour lui faire savoir que le Saint béni soit-Il, par ce veau-là, lui avait pardonné l'affaire du veau d'or à la fabrication duquel il avait participé"

Rashi explique qu'en invitant Aaron à offrir un "veau", Hashem lui signifie que la faute du "veau d'or" lui est pardonné (les bnei israel ayant obligé à Aaron à les aider dans la fabrication du «veau d'or»)

Le Zera Shimshon s'étonne du langage de Rashi, Rashi aurait dû simplement dire "par ce veau, hashem montra qu'il lui avait pardonné", l'introduction de Rashi qui précise "Pour lui faire savoir (à Aaron)" est étonnante...

Le Zera Shimshon explique que "Faire Savoir" signifie précisément qu'Hashem souhaitait signifier à Aaron qu'il n'y avait pas de faute de sa part. Aussi, moi Hashem "Je fais savoir à tous qu'il n'y a jamais eu de fautes de ta part".

Deuxième point, un peu plus loin, le verset indique:

"Moïse dit à Aaron: "Approche de l'autel, offre ton expiatoire et ton holocauste, obtiens propitiation pour toi et pour le peuple; puis, offre le sacrifice du peuple et obtiens-lui propitiation, comme l'a prescrit l'Éternel."

Rashi précise "Car Aaron avait honte et il avait peur de s'avancer de l'autel. Moshé lui a dit : « Pourquoi as-tu honte ? C'est justement pour cela (pour cette honte) que tu as été choisi ! » (Torath kohanim)

Aaron n'osé pas s'approcher de l'autel pour réaliser son sacrifice. Le verset semble indiquer qu'Aaron

disposait encore de la "honte" liée à son association au "veau d'or"

Rashi précise que c'est justement pour "cette honte" qu'il a été choisi !

Le Zera Shimshon s'étonne de la réponse de Moshé. Que signifie "c'est à cause de cette honte que tu as été choisi"??

Une des preuves du fait qu'Aaron n'a pas fauté nous vient du Talmud traité Rosh Hashana. Ce traité nous enseigne que le Cohen Gadol revêtait des habits d'or pour le service sacré. Aussi, il existe un "principe" dans le Talmud qui est "qu'un accusateur ne peut devenir un défenseur". En d'autres termes, il était impossible de permettre au cohen gadol l'utilisation d'habits en or, car l'or avait servi pour la construction du "veau d'or". Ainsi, il n'était, à priori, pas "pensable" d'autoriser au cohen gadol (défenseur du peuple juif, notamment à kippour) de porter des vêtements en or. Hors, l'or lui avait été autorisé, cela signifiait qu'Aaron n'était pas concerné par la faute du veau d'or.

Le Zera Shimshon va aller plus loin et nous dévoiler la raison profonde de l'action de Aaron lors de la faute du veau d'or.

Le Zera Shimshon rapporte le texte tiré d'Ezechiel: Quelques-uns des anciens d'Israël vinrent me trouver et s'assirent devant moi.

La parole d'Hashem me fut adressée:

... Ils (les bnei israel) ont exalté en leur cœur leurs idoles immondes ; ils placent devant eux ce qui les fait trébucher, etc.

Tu leur diras : Tout homme de la maison d'Israël qui exalte en son cœur ses idoles immondes, ou qui place devant lui ce qui le fait trébucher, s'il vient ensuite trouver le prophète, moi, le Seigneur, je lui répondrai en personne, d'après le nombre de ses idoles immondes,

afin de saisir au cœur la maison d'Israël ; à mon égard, tous sont devenus des étrangers à cause de leurs idoles immondes.

C'est pourquoi tu diras à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Retournez-vous ! Détournez-vous de vos idoles immondes ; de toutes vos abominations détournez vos visages !

Hashem invite les Bnei Israel à se détourner de la avoda Zara. Hashem indique à Ezechiel qu'il a observé le "cœur" des Bnei israel et qu'il a "vu" que leur cœur "désirait" ardemment de faire la avoda zara. De ce texte, nous apprenons également «l'emprise» que peut avoir la «avoda zara». Cette «emprise»

דברי רבינו:

אות ג

פסוק (ויקרא ט. ב.) 'קח לך עגל בן בקר לחטאת, פרש רש"י, להודיע שמכפר לו הקדוש ברוך הוא על ידי עגל זה על מעשה העגל שעשה. הקשה הזרע ברה (פרשת שמות) חלק ב' (ד"ה ורש"י ז"ל), ד"ש לדקדק על מה שאמר להודיע וכו', דהיה לו לומר בקצור, 'עגל' לכפר על מעשה העגל. ותרג' שם דרכו. ונראה לדקדק עוד, מהו הטעם שנשתנו אלו הקרבנות, שאמרין הביא העגל לחטאת, וישראל הביאו העגל לעולה.

ואיתא בפרק ג' דראש השנה (ס. א.), אמר רב חסדא, מפני מה אין להן גדול נכנס בבגדי זהב לפנים לעבוד עבודה, לפי שאין קטגור נעשה סגור. ולא, והאיכא ארון וכפפת וקרוב, חוטא כל יקריב קאמרינן. ופרש רש"י (שם ד"ה חוטא), חוטא כל יקריב, האדם לא יקריבנו הלום שהוא חטא בו, עכ"ל.

אם כן, ישראל שנדאי חטאו בעגל, אינם יכולים להביא עגל לחטאת, לפי שאין קטגור נעשה סגור. ואם גם אהרן היה נקרא חוטא, פשיטא שלא היה

הוצאת רגליו והפצת זרע

זרע וזרע חת

דניאל אודי בן דג'ינה מלכה

להגליה וזרעה בלי גבול וזרעה בקטקול בכל השלם

Pa'Had David

Chemini



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

« Ils approchèrent devant l'Éternel un feu profane qu'Il ne leur avait pas ordonné. » (Vayikra 10, 1)

Au début du livre de Vayikra, on peut lire : « Les fils d'Aaron mettront du feu sur l'autel, et disposeront du bois sur ce feu » (1, 7). En effet, bien que le feu descendit du Ciel, c'était une *mitsva* qu'un homme l'apporte. Mais Nadav et Avihou n'avaient pas encore entendu ce *din* de la bouche de Moché et avaient agi sur une inspiration personnelle, approchant ce feu qui ne leur avait pas été demandé.

Il en ressort que leur faute découlait essentiellement de la transgression de l'ordre de la Torah « n'y ajoute et n'y retranche rien » (Dévarim 13, 1). De même qu'il est interdit de retrancher quoi que ce soit aux *mitsvot* d'Hachem, il est interdit de prendre l'initiative du moindre ajout. Y ajouter, c'est soustraire. Car toutes les *mitsvot* d'Hachem nous ont été données du Ciel avec l'exactitude parfaite de la balance en or qui est entre les mains du Créateur. Et qui sommes-nous, mortels à l'intelligence limitée, pour avoir la prétention d'ajouter aux *mitsvot* ?

Et même si Nadav et Avihou étaient considérés comme d'éminents Sages à la tête de leur génération et que la Torah nous avertit : « Ne t'écarte ni à droite ni à gauche de ce qu'ils te diront » – ce qui implique que les Sages ont la permission d'ajouter les barrières qu'ils jugent utiles pour renforcer la forteresse de la Torah –, ici, leur initiative a été jugée inopportune. En effet, Moché Rabbénou était alors le dirigeant du *Sanhédrin* et ils n'avaient pas le droit de trancher ainsi la *Halakha* devant leur Maître. Voilà pourquoi on considère qu'ils ont en quelque sorte ajouté une *mitsva* de leur propre chef.

Concernant la *mitsva* de l'étude de la Torah, il est possible de s'acquitter à minima de cette obligation par celle de la lecture du *Chéma* matin et soir. Mais celui qui veut l'accomplir de manière optimale et étudie de toutes ses forces jour et nuit mérite le titre de saint. Il s'agit de la *mitsva* dans toute sa perfection et il va de soi qu'une telle attitude n'est pas concernée par l'interdit de ne rien ajouter. Au contraire, l'essentiel de la *mitsva* est de se plonger dans l'étude de la Torah

maskil
LéDavidLa voie d'or dans
l'accomplissement
des mitsvot
de la Torah

à propos de Rabbi David ben 'Hazan, l'ami de mon grand-père Rabbi 'Haïm Pinto zatsal, que la nuit, pour lutter contre le sommeil, il mettait ses pieds dans une bassine d'eau glacée, et c'est ainsi qu'il étudiait en continu. On raconte de même sur Rabbi Chmouel Idles, le Maharcha, de mémoire bénie, qu'il ne se coupait pas les *péot* pour pouvoir les attacher à un fil au-dessus de lui. Cela l'empêchait de baisser la tête en cas d'assoupissement. On raconte par ailleurs sur l'un des *Guédolim* qu'il tenait une bougie à la lueur de laquelle il étudiait. Un jour, il était tellement plongé dans son étude qu'il ne remarqua pas qu'il se brûlait les doigts à la flamme de la bougie ; ce n'est que sa femme, alertée par l'odeur de brûlé, qui s'en aperçut et l'avertit.

Pour conclure, dans toutes ces *mitsvot* qui nous ont été ordonnées par le Saint béni soit-Il, il n'y a pas d'interdit d'ajouter – et au contraire, quiconque en rajoute et cherche à les accomplir de manière optimale avec le plus grand dévouement, atteint un niveau remarquable lui donnant droit à une immense récompense céleste. D'innombrables histoires d'héroïsme circulent ainsi, parfois même sur des hommes considérés comme d'humbles Juifs, qui eurent le mérite d'accomplir les *mitsvot* au prix d'une abnégation incommensurable.

Sachons toutefois que même les *mitsvot* nécessitent de la part de l'homme réflexion et sagesse, afin de les accomplir intelligemment et avec la bonne mesure, car il est parfois préférable de renoncer à une *'houmra*, quelle qu'elle soit, ou de faire l'impasse sur un comportement pieux qui n'a pas le statut de stricte obligation, en faveur de la paix conjugale ou avec autrui.

Suite voir page 4

24 Nissan 5783
15 Avril 2023

1286

HORAIRES
DE CHABBAT

	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	6:32	6:47	6:40	8:22
Clôture du Chabbat	7:45	7:47	7:48	9:32
Rabbénou Tam	8:24	8:25	8:26	10:27



HILLOULOT

Le 24, Rabbi 'Haïm Its'hak Chajkin,
Roch Yéchiva d'Aix-les-Bains

Le 25, Rabbi 'Haïm Halberstam
de Tsanz, auteur du *Divré 'Haïm*

Le 26, Rabbi Ephraïm Navon,
auteur du *Ma'hané Ephraïm*

Le 27, Rabbi Yéhoua Kahana,
auteur du *Kountras Hasfékot*

Le 28, Rabbi Moché Halberstam

Le 29 Nissan, Rabbi Mordékhaï
Chalom Yossef Friedman
de Sadigora

Le 30, Rabbi 'Haïm Vital





PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah
sur la paracha
entendues à la table
de nos Maîtres

**Tant qu'à réciter une brakha,
autant y mettre tout son cœur !**

« Aharon leva ses mains vers le peuple et les bénit. » (*Vayikra* 9, 22)

De quelle *brakha* le Cohen Gadol bénit-il le peuple ?

Rachi explique qu'il s'agit de la *birkat Cohanim* :
« *Yévarékhekha... Yaèr... Yissa* ».

Et tout cela pourquoi ? Parce qu'à ce moment, la *Chékhina* descendit et Aharon bénit alors les *Cohanim* de la *birkat Cohanim*.

On peut toutefois se demander pourquoi ce n'est qu'à ce moment qu'il bénit le peuple, et non pas auparavant.

Le *Mikré Dardéké* propose l'explication suivante : le *Choul'han Aroukh* tranche qu'un Cohen qui n'aime pas la communauté des fidèles qu'il est censé bénir ou bien n'est pas apprécié d'eux ne les bénira pas. Or, ayant été contraint de forger le veau d'or, peut-être Aharon en éprouvait-il une certaine rancœur envers le peuple juif qui l'avait conduit à cela. De leur côté, peut-être les enfants d'Israël éprouvaient-ils une colère à son égard du fait qu'il les avait fait fauter. Du fait de ce ressentiment réciproque, Aharon ne pouvait bénir le peuple de la *birkat Cohanim*.

Mais à présent que tous les sacrifices avaient été offerts et qu'Hachem avait pardonné à tous, l'amour était rétabli et il était évident qu'Aharon pouvait les bénir et dire avec un amour véritable « Qu'Hachem te bénisse et te protège (...) ». Car pour bénir un homme de tout cœur, il faut ressentir à son égard un sentiment d'amour.

Le *Gaon* et *Tsaddik* Rabbi Chimon David Pinkus *zatsal* rapporte dans son *Tiféret Avot* : « Une fois, une femme vint me voir, pour me demander que "le Rav prie pour mon fils..." Elle me glissa alors, contre mon gré, un billet de 20 shekels. J'acceptai l'argent pour ne pas la froisser et allai immédiatement m'acheter au coin de la rue un morceau de gâteau et de la boisson. Une fois revigoré par cet en-cas, je sortis le billet portant le nom du fils de cette dame, le bénis et priai pour lui avec ferveur, du fond du cœur. »



GUIDÉS PAR LA Émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

Des insectes évités de justesse

Le passage concernant les aliments interdits est accolé à celui du huitième jour de l'inauguration du tabernacle, afin de nous apprendre que l'essentiel de la construction du tabernacle qui se trouve dans le cœur de l'homme se base sur ses précautions pour ne pas consommer d'aliments interdits.

Et même si une telle consommation est involontaire, elle porte atteinte à son âme et risque de lui nuire d'un point de vue spirituel, ce qui reste vrai même pour un fœtus dans le ventre de sa mère – le fait que sa mère ait consommé un aliment interdit pourrait à terme entraver son évolution spirituelle et le détacher de toute chose sainte.

Je me souviens qu'à l'âge d'environ 24 ans, je retournai avec mon père au Maroc, qu'il avait quitté pour Israël. Il y rencontra son vieil ami, M. Chalom Cohen *zal*.

Celui-ci réserva à Papa un accueil royal, notamment en lui présentant une table richement garnie des mets les plus fins, sans oublier de sortir de son armoire une bonne bouteille d'arak. « Cela fait vingt ans que je garde cette bouteille de côté pour les grandes occasions, et je suis heureux de pouvoir à présent honorer avec celle-ci une personne aussi importante que vous ! » annonça-t-il joyeusement.

Ils prirent beaucoup de plaisir à évoquer ensemble de vieux souvenirs de la vie à Essaouira. Voyant qu'ils passaient un bon moment et que ma présence ne semblait pas utile, je quittai la maison. En revenant trois heures plus tard, je m'aperçus que toutes les douceurs et la bouteille d'arak étaient restées intactes et demandai à Papa pourquoi ils n'avaient pas trinqué jusque-là. Il m'étonna en me répondant qu'il avait voulu m'attendre pour faire *Lé'haïm*.

Pourquoi Papa voulait-il que je boive maintenant avec eux, lui qui nous avait toujours habitués à ne pas boire d'alcool ?! Je m'abstins cependant de poser cette question, par respect pour lui, et pris en main la bouteille afin de leur en servir. J'eus alors un choc : le fond était plein de minuscules insectes. J'informai aussitôt Papa de ma découverte, et en réalisant à quel interdit il avait échappé, il se mit à sauter de joie : par miracle, D.ieu les avait sauvés de cette embûche en lui inspirant l'idée de m'attendre pour boire. Lui-même et son hôte, vu leur grand âge, n'avaient plus la vue assez perçante pour les apercevoir. En plus, portés qu'ils étaient par la joie des retrouvailles, ils n'auraient sûrement pas pensé à examiner le fond de la bouteille.

Nous pouvons en retirer une leçon édifiante : celui qui fait très attention de manger strictement cachère, jouit, dans ce domaine, d'une protection particulière du Créateur, qui veille à ce qu'il ne trébuche pas, même de manière involontaire, dans l'esprit du verset : « Il veille sur les pas de Ses pieux ». Outre l'assistance divine dont il jouira dans sa construction personnelle en récompense de cette prudence : il lui sera donné d'atteindre de très hauts niveaux et le tabernacle qu'il loge dans son cœur sera sanctifié pour Hachem.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto *chelita*

Le silence est d'or

« Moché dit à Aharon : « C'est là ce qu'avait déclaré l'Éternel en disant : Je serai sanctifié par Mes proches et glorifié à la face de tout le peuple ! » Et Aaron garda le silence. » (Vayikra 10, 3)

Nous allons nous pencher sur la grandeur témoignée par ce silence d'Aharon, signe d'une soumission parfaite et pleine d'amour à la justice divine qui décréta la mort de ses deux fils.

La Guémara nous raconte (*Guittin* 57b) comment 'Hanna et ses sept fils firent le sacrifice de leur vie en sanctifiant le Nom divin. Au moment où son dernier fils allait être exécuté pour avoir imité l'exemple de ses frères, sa mère lui lança : « Va avec tes frères chez votre père Avraham lui dire : "Tu as sacrifié [sur] un autel, tandis que moi j'en ai sacrifié sept !" »

Il semblerait a priori effectivement que la juste 'Hanna ait atteint un niveau encore supérieur à celui du premier patriarche, mais je suis persuadé du contraire, et ce, pour la raison suivante : ayant du mal à refouler sa douleur, elle l'extériorisa à travers cette réplique. Comme le conseille le verset de *Michlé* (12, 25), « le souci abat le cœur de l'homme », ce qui n'est pas le cas lorsqu'on le partage : lorsqu'on se met à parler, à confier sa peine à d'autres, on allège en quelque sorte le poids que l'on porte dans son cœur. Pourtant, Avraham Avinou choisit de garder le silence, de ne pas extérioriser ses sentiments. En fait, il accepta avec amour le décret, conscient qu'il émanait d'Hachem, si bien qu'il n'en ressentit pas la moindre peine. C'est pourquoi il ne ressentit pas le besoin de se décharger et opta plutôt pour le silence – un silence d'or.

C'est également le parti que prit Aharon : ne pas extérioriser son ressenti, mais garder un silence remarquable et accepter le jugement céleste avec amour et joie ; c'est pourquoi il reçut sa pleine récompense et Hachem s'adressa à lui en privé.

Et si nos Sages nous apprennent que l'essentiel de la construction du tabernacle doit se faire dans l'univers intérieur de l'homme, Aharon Hachohen en constitue l'exemple le plus probant – l'exemple d'une construction intérieure tissée d'amour de Dieu et de pure crainte du Ciel. C'est ainsi que l'homme doit préparer son cœur dans la sainteté et la pureté pour qu'Hachem vienne y résider.



à méditer

Se renforcer et mériter la bénédiction

L'été est à nos portes, avec tous les dangers spirituels qu'il recèle pour chacun d'entre nous, quel que soit notre âge. Voici donc le moment idéal pour consacrer cette rubrique à une réflexion sur la *mitsva* pour tout Juif de préserver la pureté de son regard et de sa pensée.

À chaque fois qu'un Juif franchit le seuil de sa porte pour rejoindre la place publique, il doit se protéger, ne pas poser son regard là où c'est interdit – si on l'attarde sur certaines visions, on risque de se laisser entraîner par le désir. Le Gaon Rabbi Efraïm Hachohen *zatsal*, père du 'Hakham Chalom Cohen *chelita*, avait l'habitude de se tenir à la porte et de mettre en garde le public concernant la gravité des visions interdites. « En marchant dans la rue, disait-il, un homme peut commettre des centaines de fautes. Par une simple ballade, s'il ne prend pas de précautions, il peut tomber dans ces centaines de péchés lui valant le titre de *racha*, d'impie. D'un autre côté, cette seule sortie peut lui permettre de rentrer chez lui avec des centaines de *mitsvot*, s'il prend garde aux visions interdites. »

Effectivement, l'épreuve est de taille, au point que certains se croient incapables d'y résister, mais il ne faut pas penser ainsi. Car s'il n'était pas possible de s'en garder, la Torah ne nous l'aurait pas ordonné. La seule chose dont nous avons besoin est d'y réfléchir et de prendre des résolutions en conséquence sur la manière dont nous devons marcher dans la rue.

Réfléchissons à ce propos à la façon dont l'homme se comporte lorsqu'il est invité chez un ami : son attitude est caractérisée par la finesse ; il ne se permet pas de faire ce qu'il veut et se sent naturellement limité dans ses actions. Il ne va pas se permettre d'ouvrir le réfrigérateur pour chercher de quoi manger, même s'il est affamé.

C'est en fait une métaphore : celui qui est conscient qu'il n'est pas maître à bord se comporte en conséquence. Nous devons en permanence avoir le sentiment d'être seulement des hôtes de ce passage dans ce monde. Quand nous ressentirons cela de manière tangible, il nous sera plus facile de maîtriser le mauvais penchant et de ne pas nous laisser entraîner à faire tout ce qui nous vient à l'esprit lorsque nous nous trouvons dans la rue. Ainsi, le sentiment que nous sommes seulement de passage dans ce monde nous permet de manière exceptionnelle de ne pas nous sentir libres de faire ce que nous voulons.

Nous nous sommes récemment rappelé une visite que le Gaon Rabbi Yéhouda Adès *chelita*, Roch Yéchiva de *Kol Yaakov*, avait rendu avant le début du nouveau *zeman* (saison d'étude à la Yéchiva) au Gaon Rabbi Méir Abou'hatsira *zatsal*. « Que conseiller aux *ba'hourim* pour qu'ils réussissent dans l'étude ? » lui demanda le premier. Voici la réponse, courte mais qui en dit long, que lui fit Rabbi Méir : « Qu'ils gardent leurs yeux et leurs bouches ; c'est le secret de la réussite. »



DES HOMMES DE FOI

Tranches de vie – extraits de l'ouvrage *Des hommes de foi*, biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Une aventure remarquable arriva à M. Bensimon, dont la fille était mariée au petit-fils de Rabbi 'Haïm Pinto. Notre Maître *chelita* l'a entendue de la bouche même de son protagoniste.

M. Bensimon était orfèvre de son métier. Une fois, Rabbi 'Haïm entra dans sa boutique et lui dit : « Donne-moi telle et telle somme ! » (Il était connu que souvent Rabbi 'Haïm précisait le montant qu'il désirait et personne n'osait refuser de le lui donner, car tous savaient qu'il pouvait précisément dire à chacun la somme qu'il dissimulait dans sa poche. C'est la raison pour laquelle, ils accédaient à la demande du *Tsaddik* sans mot dire.)

L'orfèvre lui répondit : « Je n'ai pas d'argent. »

Cette réponse déplut au *Tsaddik*, qui lui rétorqua : « Il est interdit à un Juif de prononcer ces mots. Dis plutôt : "Avec l'aide de D.ieu, Hachem va me donner et je donnerai à mon tour." En disant "je n'ai pas", l'homme amène des malédictions sur lui-même. »

L'orfèvre écouta avec beaucoup d'attention les propos du Rav et admit son tort. Il corrigea aussitôt sa formulation et dit :

« Avec l'aide de D.ieu, Hachem va me donner aujourd'hui de l'argent, et je remettrai au Rav ce qu'il désire ! »

Rabbi 'Haïm fut satisfait de l'attitude de l'orfèvre et lui déclara :

« S'il en est ainsi, je vais attendre un peu ici. Dans un court instant, une femme va venir. Elle doit marier sa fille et veut acheter de l'or. Vends-lui ce qu'elle demandera. »

Effectivement, une femme entra. Elle était vêtue très simplement. Elle demanda à l'orfèvre le prix d'un certain bijou qui lui avait plu.

L'orfèvre lui donna un montant très élevé par rapport au prix réel du gramme d'or, car il pensait avoir affaire à une femme pauvre qui, quoi qu'il en soit, n'achèterait pas l'article convoité.

La femme fut très enthousiasmée par le bijou. Elle lui dit : « Je n'ai jamais vu un travail comme celui-ci ! » Ensuite, elle s'intéressa à d'autres pièces qu'elle avait vues dans le magasin et demanda leur prix. Le vendeur de nouveau cita des montants exorbitants, tout étonné de ce qui se passait.

La femme ne marchandait pas un instant. Elle se contenta de sortir immédiatement la totalité de la somme de sa poche, régla tous ses achats en pièces sonnantes et rébuchantes et sortit.

L'orfèvre regarda Rabbi 'Haïm, incrédule. Il leva les yeux vers le Ciel et dit :

« Maître du monde, c'est incroyable ! Cette femme avait l'air pauvre et elle a acheté tous ces bijoux... »

« Cette femme, lui expliqua Rabbi 'Haïm, n'a jamais donné d'argent à la *tsédaka*, c'est pour cela que je ne t'ai rien dit et t'ai laissé annoncer ces prix faramineux. Mais à présent, prends juste ce qu'elle te doit d'après le prix normal du gramme d'or, et le reste, donne-le-moi. »

L'orfèvre s'exécuta et Rabbi 'Haïm se lança à la poursuite de la cliente. Lorsqu'il la retrouva, il lui dit : « Madame, vous avez payé ces bijoux plus cher que vous n'auriez dû. Tenez, voici le surplus que vous avez réglé. Voulez-vous que je vous le rende ou bien préférez-vous le destiner à la *tsédaka* ? »

Elle lui répondit : « Rabbi, jusqu'à présent, je n'ai jamais donné d'argent à la *tsédaka*. Aussi, je désire que tout soit utilisé dans ce but. »

Suite page 1

Car aux yeux d'Hachem, il est plus important d'être précautionneux dans les relations interpersonnelles que d'avoir ce comportement relevant de la piété. Comme nous l'avons dit, c'est d'autant plus vrai dans le domaine du *Chalom Bayit*.

À titre d'exemple, on sait bien que le respect du Chabbat s'exprime en dressant une table garnie des mets les plus fins, chose qui tient en général à cœur à la maîtresse de maison, laquelle n'hésite pas à passer des heures debout devant son fourneau pour les préparer. Or, il arrive parfois que le mari rentre chez lui fatigué après une dure journée de labeur et critique alors les efforts de son épouse : « Pourquoi tous ces préparatifs ? Pourquoi est-ce que tu exagères tellement ? » s'irrite-t-il.

Une femme intelligente qui aspire à ce que l'harmonie règne dans son foyer aura l'intelligence de se soumettre en écoutant son mari même s'il recourt à des arguments infondés. Mieux vaut renoncer à mettre les petits plats dans les grands pour préserver le *Chalom Bayit*, et servir à ses proches des sandwiches dans une ambiance sereine et joyeuse ! Même si on a l'impression d'avoir ainsi diminué le plaisir du Chabbat, aux yeux d'Hachem, la paix conjugale a priorité sur les *hidourim* et mesures de piété en tout genre.

Car si Hachem a permis que Son saint et pur Nom soit effacé dans les eaux que l'on faisait boire à la femme soupçonnée par son mari d'infidélité, afin de restaurer la paix au sein d'un couple, combien plus devons-nous être prêts à nous rabaisser pour la paix avec toute personne. Puisse-t-elle régner entre nous tous ! Amen !

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !